

École privée
(contrat-type)
**Les parents
d'élèves "ne
sont plus
tenus" de
payer les frais
de scolarité en
cas de force
majeure**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Mercredi 14 Octobre 2020 / N° 981

Prix : 20 DA

FMI

Les pays africains

**« auront besoin de 1200
milliards dollars pour
réparer les dégâts
économiques de la
pandémie**



Antiterrorisme:

**Washington
considère l'Algérie
comme "un
partenaire
fiable et
fort"**



Coronavirus:

**174 nouveaux cas, 110 guérisons et 9 décès
les dernières 24 heures**

Rentrée scolaire
2020-2021 :

**Les mesures
préconisées
pour parer
à la pandémie**

Amendement de la
Constitution

**Le projet
rectifie le tir et
réhabilite le rôle
de l'ONPLC**

Coronavirus :

**« Une partie de
le population est
immunisée »,
selon Dr Derrar**

Prix du président
de la République
du journaliste
professionnel :

**Recours à l'e-
mail en cas de
difficulté à
envoyer les
œuvres dans les
délais fixés**

Producteurs de dattes

**Le ministère
du Commerce
réaffirme son
soutien**

Holding Algeria
Chemical Specialities
(ACS)

**Un plan
stratégique
pour préserver
la capacité de
production
élaboré**

Aéroport international
d'Alger :

**Le projet de
renforcement
de la piste
principale
réceptionné
d'ici fin
octobre**

Producteurs de dattes

**Le ministère
du Commerce
réaffirme son
soutien**

Antiterrorisme

Washington considère l'Algérie comme
"un partenaire fiable et fort"

Les Etats-Unis, dont la feuille de route "sera axée sur une politique active en Afrique", considèrent l'Algérie comme "un partenaire stratégique fiable et fort" dans la lutte contre le terrorisme sur le continent et dans le règlement de ce qui est dénommé "conflits de faible intensité", estime Arslan Chikhaoui, spécialiste des questions géostratégiques. Dans une contribution publiée mardi dans le quotidien l'Expression, Arslan Chikhaoui, relève que Washington considère l'Algérie en tant que "partenaire fiable et fort qui peut jouer un rôle important comme élément de stabilité et de paix dans toute la région sahélo-saharienne ainsi qu'en Méditerranée". Il souligne que les dernières déclarations à Alger des chefs du Pentagone et d'Africom, Mark Esper et Stephen Townsend confirment ce statut de "partenaire fiable" en raison "de l'engagement indéfectible (de l'Algérie) dans la lutte contre les organisations extrémistes violentes et ses efforts dédiés à la stabilisation de la région Maghreb-Sahel par des processus de dialogue et de réconciliation politiques inclusifs (cas de la Libye et du Mali)". Pour autant, l'Algérie demeure "attachée à ses principes doctrinaux fondamentaux de non-ingérence et non-interventionnisme" et au soutien des causes justes, tient à relever Arslan Chikhaoui, également président exécutif du Centre de consultance et d'études, Nord-Sud ventures. Il rappelle, à ce titre, que les discussions qu'ont eu les deux responsables militaires américains avec les hautes autorités algériennes étaient cen-

trées sur la coopération militaire bilatérale et aussi sur les questions liées à la sécurité en Afrique du Nord, au Sahel et en Méditerranée. La stabilité régionale et la nécessité d'affaiblir l'influence des organisations extrémistes violentes, telles que Aqmi, Boko Haram, Al-Shabab et Daech, ont constitué les principaux thèmes évoqués au cours des ces entretiens, selon l'expert. M. Chikhaoui, explique que les Etats-Unis souhaitent "passer par Alger pour lutter contre le terrorisme sur le continent et contribuer au règlement de ce qui est dénommé +conflits de faible intensité (Low Intensity Conflicts). Il en ressort aussi des récentes déclarations des hauts responsables militaires américains que les Etats-Unis n'envisagent pas de quitter l'Afrique et qu'ils demeurent impliqués", ajoute-t-il. Et c'est ainsi que l'Administration américaine considère que le maintien des forces opérationnelles sur le continent africain est nécessaire du fait que, "la menace terroriste en Afrique persiste et s'accroît même dans certaines régions", précise-t-il. C'est dans ce sens également que le programme d'Africom vise à "accompagner les pays de la zone sahélo-saharienne à combattre l'idéologie extrémiste et terroriste à travers le partage de l'information militaire, l'interopérabilité des systèmes de communication, l'organisation d'exercices multinationaux conjoints et combinés, le soutien logistique et enfin la formation", détaille cet analyste. Actuellement environ 6.000 militaires américains sont déployés en Afrique dont 7,5% en Afrique

de l'Ouest où ils soutiennent, notamment, les actions antiterroristes de la France au Sahel, rappelle-t-il.

Par ailleurs, Arslan Chikhaoui estime dans cette analyse, que "l'intérêt des Etats-Unis pour l'Afrique augmente au fur et à mesure que l'Europe abandonne sa +chasse gardée+, mais surtout pour contenir la propulsion de la Chine, laquelle a opté pour un "Smart Power", combinant ainsi la diplomatie économique et commerciale et la diplomatie scientifique et sanitaire. "Il y a lieu de considérer que dans la vision géoéconomique américaine future, l'Europe et le Japon sont rivaux et la Chine un concurrent au sens le plus large du terme. Les priorités géostratégiques des Etats-Unis d'Amérique en Afrique sont d'abord de s'assurer une possibilité de projeter leur puissance dans tous ses recoins, et de ce fait disposer de bases", explique-t-il dans le même contexte. Donc, l'attention sera portée sur les quelques pays africains sous couvert d'une coopération globale +Win-Win+ et dont le poids se fait ressentir en matière de production de pétrole, de gaz, de minerais, de terres rares, de lignes de communication maritime et d'exportation d'équipements militaires. Désormais, la feuille de route des Etats-Unis "sera axée sur une politique active en Afrique". Et le futur président américain, qu'il soit républicain ou démocrate, s'attellera à "reconquérir la place de premier plan de partenaire commercial que la Chine a détrôné depuis plus de cinq ans sur le continent", conclut M. Chikhaoui.

Balala M / Ag

Amendement de la Constitution
Le projet rectifie le tir et
réhabilite le rôle de
l'ONPLC

Le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour a affirmé, que le projet d'amendement de la Constitution, qui sera soumis prochainement à référendum populaire, a rectifié le tir et réhabilité le rôle de l'ONPLC pour lui donner sa véritable place au sein des instances de contrôle. Invité du "Forum de la radio" de la chaîne I, M. Kour a indiqué que parmi les raisons ayant mené à l'échec de l'ONPLC, par le passé, dans la lutte contre la corruption, figure "la Constitution (Constitution de 2016) qui l'a classé dans la case des organes consultatifs", saluant, dans ce sens, les réformes introduites dans la nouvelle Constitution, soumise à référendum, qui érige l'ONPLC en "haute autorité aux larges prérogatives". Concernant les structures et l'organisation de l'ONPLC, le même responsable a souligné que l'article 205 de l'amendement constitutionnel définit avec précision les prérogatives de l'organe et propose l'élaboration d'une loi spécifique qui consacre la mise en œuvre des réformes inhérentes à ce domaine, prévues dans l'amendement constitutionnel. L'ONPLC disposait d'un arsenal juridique solide mais souffrait, toutefois, d'un "manque d'efficacité", ce qui a induit l'impératif de redessiner sa relation en tant qu'haute autorité avec la Cour des comptes et les juridictions compétentes, et ce dans le cadre du projet de l'amendement constitutionnel. Quant à l'action de l'autorité au niveau local, M. Kour a fait état d'un atelier chargé de dégager les mécanismes à même d'élargir l'action de l'ONPLC pour atteindre les points les plus reculés du territoire national et couvrir ainsi l'ensemble des wilayas du pays. Il a révélé, par ailleurs, que la stratégie nationale de lutte contre la corruption, qui est actuellement en cours d'élaboration et qui sera dévoilée le 9 décembre prochain, renferme un plan exécutif incluant 63 mesures dont celle qui prévoit l'élaboration d'une loi relative à la protection des dénonciateurs de faits de corruption, en garantissant le droit de signaler ces faits et la protection légale du dénonciateur. Concernant le projet de création du Réseau national pour l'intégrité, il a expliqué que ce Réseau, qui sera doté d'une plateforme numérique, se veut un Forum qui sera constitué d'acteurs des différentes franges de la société chargés de soutenir les programmes de sensibilisation et de moralisation de la vie publique mais aussi du signalement des faits de corruption. Ce Forum sera supervisé par une cellule permanente au niveau de l'ONPLC, appelée "l'Instance de veille, de suivi, d'orientation et de traitement". Cette opération vise à encadrer et organiser la société à travers un réseau de liaisons, afin que l'opération de dénonciation de faits de corruption soit ordonnée et éviter ainsi toute confusion, a-t-il estimé. Elle permettra au citoyen et aux différents acteurs de la société civile, ajoute M. Kour, d'élaborer un cahier de charges pour rejoindre le Réseau et bénéficier de ses programmes de formation destinés à la société civile et aux journalistes d'investigation. Le même responsable a fait observer que "la question de la dénonciation des faits de corruption n'incombe pas seulement à l'ONPLC, mais elle est l'affaire de tous, à commencer par le citoyen qui doit mieux connaître ses droits pour éviter d'être exploité". Pour le président de l'ONPLC, l'assouplissement des procédures administratives et l'orientation vers la numérisation "réduiront la petite corruption qui a conduit à la bureaucratie et à la prolifération de la corruption au niveau local". S'agissant de la grande corruption, il a estimé que la numérisation réduira considérablement ce fléau. M. Kour a également évoqué le "Prix du Président de la République pour la lutte contre la corruption" qui sera lancé en 2021 dans le but d'honorer la meilleure action sur le terrain, la meilleure étude et recherche scientifique et le meilleur travail journalistique traitant de la lutte contre la corruption, et ce sous la supervision d'un jury indépendant.

T.M

Rentrée scolaire 2020-2021 :
Les mesures préconisées pour parer
à la pandémie

En prévision à la rentrée scolaire 2020-2021 prévue pour le cycle primaire prévue le 21 octobre, le ministère de l'Éducation nationale a appelé les acteurs concernés à réunir toutes les conditions nécessaires afin d'assurer une rentrée scolaire réussie sur tous les plans. Le ministère de l'Éducation nationale avait rappelé, dans une instruction, les directeurs des établissements primaires, "l'impératif" du respect "rigoureux" des mesures de prévention contre le Coronavirus, tout en insistant sur la "nécessité" de fixer des missions et de rappeler à tout un chacun l'obliga-

tion de faire preuve de mobilisation et de vigilance. Le ministère a également appelé le personnel administratif ainsi que le corps enseignant du secteur à veiller à l'application de protocole d'hygiène et de sécurité sanitaire en milieu scolaire et à renforcer la prévention contre toute maladie transmissible. Le professeur Mohamed Belhocine président de la cellule de suivi des enquêtes épidémiologiques, a mis en avant l'impératif de se conformer aux mesures barrières pour endiguer la pandémie coronavirus, à travers l'instauration d'un environnement scolaire sain et sûr favo-

nable, en prévision de la reprise des cours. Dans le même contexte, le professeur a mis en exergue « la nécessité du port du masque afin de se protéger ». En outre, il a exhorté les citoyens à respecter l'hygiène des mains. De plus, il est également impératif de se désinfecter les mains avec une solution hydro alcoolique pour enrayer voire éradiquer définitivement le virus. Le personnel administratif ainsi que le corps enseignant de tous les établissements scolaires sont tenus à user de pédagogie et didactique face à cette conjoncture que traverse le monde actuellement.

Mahmoud Kouabi Chaîne III de la Radio nationale «L'ancien modèle économique ne devrait plus continuer à exister»



Analystes et experts en économie ont vivement critiqué l'ancien modèle économique et ont demandé à ce qu'un autre modèle soit mis en place. D'ailleurs, ils ont relevé pas mal de défaillances dont l'incapacité de générer de la richesse, d'autant plus que la situation financière du pays a été lourdement affectée par la baisse drastique des cours de pétrole, et à en assurer une juste répartition. C'est le cas de l'analyste en économie, Mahmoud Kouabi, pour qui cette situation a fait que l'Algérie est restée trop longtemps en marge des transformations dans le domaine de la chose publique et du management. S'exprimant, hier à l'émission "L'Invité de la rédaction" de la Chaîne III de la Radio nationale, l'analyste a appelé à l'institution de nouvelles procédures mettant en avant les principes d'efficacité et d'efficience qui, estime-t-il, « n'ont pu être ap-

pliqués, des suites de résistances et de rigidités, faisant échouer toutes les réformes ». L'intervenant n'y va pas avec le dos de la cuillère en soutenant qu'il faut tout changer, notamment le modèle économique antérieur, basé principalement sur la rente pétrolière, amenant l'économie à fonctionner en vase clos, en dehors des principes de compétitivité et de concurrence établie sur le marché mondial. Mahmoud Kouabi a rappelé à ce titre qu'une large partie des investissements publics était détournée au profit d'individus ou d'entreprises douteuses, par le biais de la commande publique ou sous forme de subventions, qu'il évalue à quelque 17 milliards de dollars. À ces « facilités », il ajoute celles des exonérations fiscales, lesquelles, indique-t-il, ont « énormément coûté au budget de l'État et qui, en définitive, n'a fourni "aucune contrepartie" de la part de ceux

qui en ont bénéficié ». Cependant, estime l'analyste, il faut que l'État, dans cette période transitoire, continue à consentir des aides au profit de certains secteurs, à l'exemple de celui du BTPH, « pour sauver l'emploi, mais également maintenir en activité l'ensemble des outils de production ». Cet ensemble de moyens, insiste-t-il, ne devrait pas être la finalité. Pour lui, c'est une solution provisoire destinée à accompagner les entreprises viables à passer un cap pour leur permettre d'aller à la conquête de marchés en faisant notamment jouant la compétitivité et les prix. Il estime que l'Algérie doit, désormais, s'en tenir aux fondamentaux régissant l'activité économique mondiale. « On ne peut opérer autrement », soutient-il.

R.A

Prix du président de la République du journaliste professionnel : Recours à l'e-mail en cas de difficulté à envoyer les œuvres dans les délais fixés

Le comité de jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel, installé lundi, a annoncé qu'en cas de difficulté à envoyer les œuvres avant la fin des délais fixés, les journalistes pourront envoyer une copie de leurs œuvres jointes du dossier de candidature via le courrier électronique mis en place à cet effet. "Le comité du jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel, installé le 12 octobre 2020, sous les auspices du ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, annonce qu'en cas de difficulté à envoyer les œuvres avant la fin des délais fixés, les journalistes pourront envoyer leurs œuvres jointes du dossier de candidature

via le courrier électronique: prixdupresident@ministerecommunication.gov.dz, en attendant le dépôt des dossiers complets au niveau du bureau d'ordre général au siège du ministère de la Communication». Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer a installé lundi à Alger les membres jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel, organisée dans sa sixième édition sous le thème "La numérisation, passerelle vers l'Algérie nouvelle". Dans une allocution prononcée devant les membres du jury présidé par le doyen de la faculté des Sciences politiques, Slimane Arradj, M. Belhimer a affirmé que ce Prix a été institué en signe de reconnaissance au vau-

reux parcours des journalistes algériens, durant la Guerre de libération nationale, et pour appuyer les efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent au renforcement des droits des citoyens de bénéficier d'une information objective et crédible. "L'autre objectif visé à travers l'institution de ce prix est d'encourager et de promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes, et de stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale, en instaurant la culture du mérite". Il s'agit aussi, a-t-il poursuivi, de "récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives, ayant trait à la thématique retenue".

N.I

Coronavirus : Alger abrite une conférence nationale ce jeudi

L'Algérie enregistre depuis plusieurs semaines une tendance baissière les contaminations au coronavirus. Face à cette situation, certes rassurante, les spécialistes mettent en garde contre le relâchement qui pourra être fatal. C'est ce qu'a déclaré Dr Fawzi Derrar, en sa qualité de virologue et Directeur Général de l'institut pasteur d'Algérie. Assurant que le virus est pour le moment stable, il estime que les contaminations pourraient reprendre à une vitesse supérieure, notamment dans les endroits à forte concentration, comme les institutions durant les regroupements puis dans les universités et les

écoles. Une étape qui pourrait être difficile à gérer ». Pour ce qui est de la tendance baissière observée ces dernières semaines, le Dr Derrar assure d'abord que « le virus n'a pas été affecté par une grande mutation. Il reste le même ». En revanche, il estime qu'il « y a une partie de la population qui est immunisée dont la majorité est constituée de jeunes. C'est pour cela que l'afflux vers les hôpitaux, est moindre. Si l'on procède au dépistage, on trouvera de nombreux cas positifs avec moins de cas graves », a-t-il expliqué. Concernant la grippe saisonnière et son croisement avec l'épidémie du coronavirus, le directeur de l'IPA a encore

une fois évoqué la nécessité du respect strict des gestes barrières et du port de masque. Cela peut réduire de manière considérable l'incidence de la grippe saisonnière ». Néanmoins, il souligne que « dans le cas où il y a relâchement, on peut avoir la résurgence de deux infections ». Par ailleurs, le virologue a fait savoir que l'institut pasteur a effectué 210 000 tests PCR depuis l'apparition de l'épidémie jusqu'à la fin du mois de septembre dernier. Rappelons que l'Algérie compte, au bilan officiel 53399 cas de contamination, 1818 décès et 37492 cas de guérisons.

Yasmine Derbal / Ag

APN Chenine appelle à un vote massif le 1er Novembre

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, a appelé hier à un vote massif en faveur du projet d'amendement de la Constitution, exhortant les députés à participer à la campagne référendaire pour sensibiliser les électeurs à son importance afin d'aller vers l'Algérie nouvelle garantissant les droits et libertés individuels et collectifs. Le Bureau de l'APN a tenu hier une réunion présidée par M. Chenine qui a mis en avant, à l'entame des travaux, l'importance d'un vote massif en faveur du projet d'amendement de la Constitution, exhortant les députés à participer à la campagne référendaire pour "sensibiliser les électeurs à l'importance des amendements constitutionnels proposés et en expliquer la teneur et la finalité, à savoir aller vers une nouvelle Algérie garantissant les droits et libertés individuels et collectifs et l'Etat de droit, des revendications du Hirak béni, et concrétisant l'égalité, la justice sociale et le développement durable inclusif". Les amendements proposés, notamment la séparation et l'équilibre des pouvoirs, "préservent la référence, les constantes et les valeurs nationales", a affirmé le président de l'APN, estimant que le plébiscite de l'amendement constitutionnel le 1er novembre prochain permettra d'opérer un changement "en profondeur" en amorçant une nouvelle étape "rompant avec la corruption et la bureaucratie et consacrant les règles de gouvernance et de contrôle pour la préservation de l'argent public". Après avoir rappelé les spécificités de la prochaine étape, dans laquelle s'inscrit le projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2021, et ses orientations en faveur du maintien et du renforcement de l'intérêt accordé aux aspects sociaux malgré les restrictions financières et les retombées de la pandémie de coronavirus, M. Chenine a évoqué "les mesures visant la numérisation de l'activité économique, l'encouragement de la recherche, l'octroi d'importantes incitations aux investisseurs et l'absence de nouvelles taxes pour les citoyens afin de préserver leur pouvoir d'achat". Lors de sa réunion, le Bureau de l'APN a renvoyé le PLF 2021 à la commission des finances et du budget pour examen. Par ailleurs, le Bureau de l'APN a renvoyé les déclarations de non incompatibilité avec le mandat parlementaire de trois (3) nouveaux députés à la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés pour avis et examiné les demandes d'organisation d'activités parlementaires émises par les commissions.

A.S

Hausse des prix "silencieuse" des produits de large consommation

Les citoyens réclament l'ouverture d'une enquête

Les Algériens ont été choqués par les hausses vertigineuses des prix de nombreux produits alimentaires chez les commerçants de détail, ces augmentations sont pour la plupart injustifiées, car elles surviennent à la veille de la rentrée scolaire et coïncident avec certaines fêtes religieuses et nationales. Cela a provoqué un mécontentement parmi les citoyens qui réclament une enquête sur ces augmentations, qui surviennent à un moment où de nombreuses familles souffrent encore des vestiges de la pandémie corona. Si certains attribuent la raison de l'augmentation des prix à l'effondrement de la valeur du dinar ces jours-ci et aux redevances imposées aux importateurs, la Fédération pour la protection des consommateurs a mis en garde contre la mise à profit de la préoccupation suscitée par la campagne référendaire et du manque d'explications convaincantes de la part des autorités concernées sur les prix élevés de certaines denrées alimentaires non spéculatives et drainant les poches des Algériens. Lors d'une petite virée qui nous a conduit dans de nombreux centres commerciaux et magasins de produits alimentaires pour la vente au détail, les marchands confirment avoir modifié la liste de prix de

nombreux produits, dont les plus importants sont les produits laitiers et les pâtes, l'huile, la confiture, le café, les produits de nettoyage et les œufs. En général, ces augmentations varient entre 5 et 30 DA, ce qui a provoqué un mécontentement généralisé parmi les citoyens, dont certains ont décidé de boycotter certains produits de consommation ayant connu une hausse de 10%. Quant aux denrées alimentaires qui ont récemment connu une hausse des prix, les pâtes arrivent en tête de liste soit avec 5 à 10 DA, les boîtes de lait pour nourrissons à 30 DA, et les cartons de lait d'une capacité d'un litre, qui ont augmenté de 10 DA notamment. Les augmentations touchent également les boîtes de café à 5 DA, des bouteilles d'huile d'une capacité de 2 litres et 5 litres à 10 et 15 DA, des boîtes de confiture de toutes sortes à 10 DA, et divers produits de nettoyage dont le prix a augmenté entre 10 et 20 DA, et certains produits cosmétiques ont connu une augmentation significative des prix entre 20 et 50 DA.

Les grossistes pointent du doigt les détaillants

Concernant ces hausses de prix, le président de la Fédération nationale des grossistes en alimentation,

Said Kebli, a déclaré que de nombreux propriétaires de magasins de détail profitaient des circonstances et des rumeurs promues via les réseaux sociaux pour spéculer sur les prix, ce qu'il juge la hausse des prix est injustifiée. Il a souligné que certaines denrées alimentaires fabriquées localement sont disponibles et ne doivent pas connaître une augmentation. "On regrette l'absence de déclarations officielles concernant ce phénomène", a-t-il indiqué. Dans ce contexte, Mohamed Hassani, président de la Fédération nationale des importations et des exportations, a confirmé que de nombreuses denrées alimentaires ont cessé d'être importées, et qu'il y ait une augmentation de la valeur ajoutée pour les importateurs, en plus de dépréciation du dinar, ce qui justifie certaines augmentations des prix des denrées alimentaires et de la marchandise importée en général, mais cela ne justifie pas l'existence de spéculation et d'opportunisme de la part de certains commerçants. En outre, Hassani dira que "l'ouverture du marché africain et du marché de troc avec les pays voisins résoudra le problème de certaines denrées alimentaires dont l'importation a été interrompue, comme le fromage, à titre d'exemple. Je suis optimiste quant à une stabilité



qualitative avec la fin de cette année et le début de l'année prochaine.

80% de la production locale pourrait résoudre le problème des prix

A ce sujet, Zaki Hariz, président de la Confédération algérienne des consommateurs, a attribué les hausses soudaines des prix de certaines denrées alimentaires à l'absence de données officielles sur les prix et les raisons de leur hausse, surtout qu'en parlant simplement aux médias de certains responsa-

bles de l'intention d'augmenter certains produits, et le lever de la subvention, en ce moment la spéculation fera rage et le commerçants précipitent pour stocker les produits nécessaires, et attendent l'opportunité pour augmenter les prix d'une manière aléatoire. Hariz a appelé les autorités concernées et officielles à interagir avec la réalité et à fixer des données qui bloquent la voie à certains spéculateurs, et il a également déclaré que la production locale doit atteindre 80% sur le marché pour résoudre le problème des prix en Algérie. .

M.W. Benchabane

Energies Renouvelables et Affaires religieuses

Impérative généralisation de l'utilisation des énergies renouvelables dans le secteur des wakfs

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour a insisté, hier à Alger, sur l'importance de généraliser l'utilisation des énergies renouvelables et des appareils à faible consommation d'énergie, à travers les structures du secteur des Affaires religieuses et des wakfs. Au terme de sa réunion avec le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, au siège du ministère à Alger, consacrée à l'examen des moyens de généraliser l'utilisation des énergies renouvelables et la transition énergétique dans le secteur, M. Chitour a souligné que cette opération s'inscrivait dans le cadre des 54 engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune pour se libérer de la dépendance aux ressources fossiles (hydrocarbures) et l'orientation vers les énergies renouvelables. Pour M. Chitour, cette réunion de coordination s'inscrit dans le cadre de l'application de la stratégie d'utilisation rationnelle de l'énergie, soulignant le rôle central du ministère des Affaires religieuses qui compte un nombre im-

portant de structures à forte consommation d'énergie, notamment les mosquées. Le ministre de la transition énergétique est revenu, en outre, sur l'importance d'utiliser l'énergie solaire et les lampes LED dans les mosquées, écoles coraniques, Instituts et différentes structures relevant du secteur des Affaires religieuses et des wakfs. Il a proposé, dans ce sens, au ministre des Affaires religieuses d'examiner la possibilité de faire bénéficier les Imams d'une formation en matière d'utilisation des énergies renouvelables et de rationalisation de la consommation d'énergie à l'effet de les impliquer aux efforts de sensibilisation des citoyens. Pour rappel, le Gouvernement envisage d'interdire, dans les prochaines années, l'importation d'équipements énergivores parallèlement à l'adoption d'une méthodologie permettant d'opérationnaliser progressivement la transition énergétique à l'horizon 2030. De son côté, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a indiqué que son secteur attachait une grande importance à la transition énergétique

dans ses établissements, notamment les mosquées, précisant que trois (3) mosquées fonctionnent d'ores et déjà à l'énergie solaire. Les imams seront bientôt formés dans ce domaine, a-t-il dit, soulignant le rôle de la mosquée dans la sensibilisation à l'importance de la transition énergétique. "Il existe actuellement, au niveau national, 3.000 écoles coraniques encadrant plus d'un million d'apprenants. Celles-ci seront progressivement intégrées dans la démarche d'utilisation des énergies renouvelables", a fait savoir le ministre. Selon lui, des articles sur l'importance de la rationalisation de la consommation énergétique et du recours aux énergies renouvelables pourraient être insérés dans les revues mensuelles distribuées aux imams, et ce, en coordination avec le ministère de l'Education nationale et d'autres secteurs. Cette réunion entre dans le cadre des rencontres initiées par le ministère de la Transition énergétique et des énergies renouvelables avec plusieurs départements ministériels.

Ali Oumniguen / Ag

Technologie

Deux équipes d'étudiants algériens en finale régionale de "Huawei ICT Competition"

Deux équipes d'étudiants algériens ont pris part hier à la finale de la compétition régionale organisée par l'entreprise chinoise des télécommunications et appareils connectés Huawei qui a eu lieu via visioconférence pour une place à la finale mondiale de "Huawei ICT Compétition" qui se déroulera à Shenzhen (Chine) le 31 octobre prochain. Après la finale nationale de la compétition des TIC de Huawei qui s'est tenue en septembre dernier, 7 étudiants représentant différents établissements universitaires (USTHB, université de Saida, INTTIC), en compagnie de deux instructeurs, ont concouru dans deux spécialités,

à savoir le Réseau et le Cloud pour une place à la finale mondiale de Huawei ICT Competition. "Venus des 4 coins du pays, ces étudiants ont effectué un stage de préparation de 5 jours à Alger afin de bien préparer leur participation à cette compétition internationale". À rappeler que Huawei Algérie, "dans le cadre de sa contribution au développement de l'écosystème de talents en TIC et à faire face aux impératifs de la transformation digitale", avait organisé, fin septembre dernier, via visioconférence, la finale nationale Huawei ICT Compétition en faveur de plus de 3000 étudiants algériens, issus de 10 équipes venant d'universités et instituts

de l'Enseignement supérieur. Huawei a coopéré, dans le cadre de son programme "Huawei ICT Academy", avec plus de 900 universités à travers le monde en faveur de plus de 45.000 étudiants par an. En Algérie, Huawei a signé un accord de partenariat avec 10 universités et établissements de l'Enseignement supérieur. Ce nombre sera augmenté à 25 avant la fin de l'année. Il est à rappeler que durant l'édition de 2019 de Huawei ICT Compétition, une équipe algérienne composée de 3 étudiants et un tuteur ont eu la première place parmi les 61 équipes participantes venant de 61 pays.

AADL2

Remise des clés d'un nouveau quota pour des souscripteurs d'Alger

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) procède ce jour à une nouvelle opération de remise des clés au profit des souscripteurs (AADL2) affecté à un site à Sidi Abdellah (ouest d'Alger)". Les bénéficiaires concernés sont appelés de se présenter au site munis d'un engagement notarié original, deux copies de la décision d'affectation et deux copies de la pièce d'identité. Le directeur général de l'ADDL, Mohamed Tarek Belaribi, avait rassuré récemment que les opérations de remise de logements de type location-vente se poursuivaient. Après les deux dernières opérations d'envergure du 5 juillet et 20 août derniers, portant respectivement sur la distribution de 10 000 et 23 000 appartements AADL, un nombre plus important de logements de type location-vente sera livré à travers le territoire national à l'occasion du 1er novembre prochain. Il avait, dans ce cadre, donné des instructions fermes aux directeurs régionaux à l'effet d'assurer un suivi de près et d'éviter tout retard dans les travaux d'aménagement extérieur.

● Constantine

Démantèlement d’une bande spécialisée dans l’agression sous la menace

Une bande de criminels, composée de huit (8) personnes, spécialisée dans l’agression de citoyens sous la menace, a été démantelée par la brigade territoriale de la gendarmerie nationale d’El Khroub (Constantine). Cette opération, menée suite à un appel de détresse sur le numéro vert 1055, a permis de mettre hors état de nuire cette bande qui semait la terreur et était à l’origine de plusieurs affaires de trouble à l’ordre public. L’intervention des éléments de la gendarmerie nationale a permis, dans un premier temps, d’arrêter 5 suspects en possession d’armes blanches, entre autres un fusil à pompe, des bâtons et un couteau, a-t-on ajouté. Les 3 autres membres de cette bande ont été appréhendés au terme d’une course poursuite menée par les gendarmes. Selon la même source, le chef de cette bande faisait l’objet d’une plainte déposée par des citoyens et l’un de ses assistants était activement recherché. Après l’achèvement des démarches judiciaires nécessaires, les mis en cause ont été traduits devant la justice.

● Tipasa

Saisie de 18 quintaux de viande blanche impropre à la consommation à Hadjout

Faisant suite à des informations parvenues à la brigade de protection de l’environnement du groupement territorial de la gendarmerie nationale de la wilaya de Tipaza concernant un individu qui égorgerait des poulets en pleine nuit pour les commercialiser, une patrouille se rendit sur les lieux pour constat. Sur place, les gendarmes ont constaté une très importante quantité de restes de provenance animale provenant de l’opération d’égorge-ment et ont saisi 912 poulets égorgés et prêts à être commercialisés, pour un poids total estimé à plus de 18 quintaux. Les gendarmes firent appel au vétérinaire du service d’hygiène à qui le propriétaire a présenté un certificat vétérinaire pour 500 poulets mais le médecin a indiqué qu’il était impossible de diriger les poulets à la consommation humaine car les 500 poulets avec certi-ficat s’étaient mélangés avec les autres, sans aucune certification. La mar-chandise a été détruite au niveau du CET de Sidi Rached alors que plusieurs contraventions ont été relevées contre le mis en cause concernant la santé publique.

● Mascara

Saisie de feux d'artifice, deux arrestations

Suite à information parvenue aux services de police concernant l’exis-tence d’un stock de feux d’artifice dans une maison et qui approvision-nait un magasin, une enquête a été ouverte. Un individu qui commercialisait clandestinement ces produits pyrotechniques a été arrêté à proximité de la cité universitaire. Il était en possession de 19 bâtonnets de feux d’artifice. Le suspect a été conduit à la sûreté urbaine pour enquête. Un complice a été identifié. La perquisition du domicile de ce dernier a permis de saisir 4.894 unités de produits pyrotechniques de divers types. Les deux mis en cause ont été présentés devant la justice

● El Tarf

Saisie de 9.500 cartouches de cigarettes

Dans la matinée de lundi dernier, sur la RN 44, vers 06h30, la brigade mobile des Douanes, relevant de l’Inspection divisionnaire d’El Tarf, dans une mission de contrôle, ont intercepté une Toyota Hilux. L’arrière de ce véhicule était bourré de cartouches de cigarettes de différentes marques, soit 9.500 cartouches et de tabac à chiquer ‘chema’, soit 4.357 sa-chets. Outre la saisie de cette marchandise et du véhicule, un dossier a été établi pour cette infraction et sera envoyé à la Justice.

● Explosion de gaz à El Bayadh :

Trois personnes placées en garde à vue

Le procureur de la République près le tribunal d’El Bayadh a ordonné l’ou-verture d’une enquête dans l’accident de l’explosion de gaz au chef-lieu de wilaya qui a fait cinq morts et 18 autres blessés samedi dernier, a-t-on appris auprès du parquet de la Cour d’El Bayadh. Les enquêtes dans cette af-faire ont été diligentées par la gendarmerie et la sûreté nationales pour déter-miner les circonstances de ce drame. Des experts de l’Institut national de criminalistique et criminologie de la gendarmerie nationale de Bouchaoui (Alger) se sont rendus sur place et ont entamé les recherches sur les lieux de l’accident. Des parties de plusieurs secteurs concernées dans cette affaire ont été auditionnées et trois individus ont été placés en garde à vue par les services de la sûreté de wilaya. Il s’agit d’un conducteur d’engin, d’un conducteur de travaux et d’un entrepreneur.

Energie (GECF) La demande mondiale de GNL devrait reprendre cet hiver



La demande mondiale de gaz naturel liquéfié (GNL) devrait reprendre cet hiver, selon les prévisions des experts du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). "Nous prévoyons que la demande de GNL augmentera de 4 milliards de mètres cubes (bcm) cet hiver et cela est alimenté par la croissance en Chine, au Japon et en Asie du Sud", ont noté les représentants de Refinitiv, principal fournisseur d'informations, lors d'une vidéoconférence intitulée "Winter Outlook for Global LNG - Cautiously Optimistic" organisée par le GECF. Ils ont également souligné que "l'approvisionnement en GNL devrait également augmenter, sous l'impulsion des Etats-Unis. Et lorsque nous rassemblons les prévisions de l'offre et de la demande, nous prévoyons que le marché du GNL sera légèrement plus serré que

l'hiver dernier de 1 milliard de mètres cubes". Une annonce qui devrait satisfaire le marché, étant donné que depuis plusieurs mois, la demande a été très faible en raison de la pandémie du coronavirus. Cependant, plusieurs risques pesaient sur les prévisions, dont les principaux sont les températures hivernales et la pandémie de coronavirus, relève les experts du GECF. Le premier a été exceptionnellement chaud l'hiver dernier pour l'hémisphère nord, ce qui a freiné la demande de GNL. Dans le cas de ce dernier, l'effet à part entière du COVID-19 n'est pas clair, d'autant plus qu'il s'aggrave actuellement dans de nombreux pays et se stabilise dans d'autres. Pour sa part, le Secrétaire général du GECF, Yury Senturin a déclaré: "A bien des égards, le COVID-19 a souligné l'importance des données afin que nous puissions cartographier et

comprendre les effets économiques et sociaux des mesures liées à la pandémie". "En termes de dynamique des prix, alors que les marchés entrent dans une période de surproduction due à la convergence croissante des prix mondiaux du gaz, il est important de garder un œil sur la direction des hubs gaziers comme le Henry Hub, TTF (Title Transfer Facility) et le prix au comptant asiatique", ont conclu les intervenants. Avec les incertitudes qui entourent désormais le marché, le GECF a ajouté que la planification précise pour la période à venir dépend non seulement des conditions météorologiques et de la pandémie, mais aussi de facteurs tels que les politiques gouvernementales qui peuvent souvent modifier la tendance de la demande et les prix du GNL. Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar avait estimé dans un précédent entretien au site

électronique britannique S&P Global Platts, que la crise économique provoquée par la propagation de la pandémie du coronavirus et la baisse consécutive des prix du gaz représentent une "opportunité" pour renforcer le rôle du GECF. Malgré les prix bas actuels et l'environnement difficile, M. Attar avait souligné que le gaz resterait un "carburant clé à l'avenir". "La situation s'améliorera progressivement et le gaz demeure un combustible de choix et sa part dans le mix énergétique mondial va augmenter", avait-il assuré. L'Algérie, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, le Nigéria, les Emirats arabes unis et le Venezuela sont membres des deux organisations (Opec et GECF). Le GECF a vu le jour en 2001 et détient environ 70% des réserves mondiales de gaz prouvées, selon les estimations.

Arab M

École privée
(contrat-type)

Les parents d'élèves "ne sont plus tenus" de payer les frais de scolarité en cas de force majeure

Les ministères de l'Education nationale et du Commerce ont dévoilé hier "un contrat-type" définissant les conditions et modalités de scolarisation de l'élève dans un établissement privé, en vertu duquel les parents ne sont plus tenus de payer les frais de scolarité, ni l'établissement privé de dispenser les cours "en cas de force majeure". Intitulé "cas de force majeure et procédures à suivre", l'article 11 du contrat stipule qu'"en cas de force majeure empêchant les parties au contrat d'honorer leurs engagements, les deux parties en sont juridiquement dégagées". Soulignant que dans pareil cas, "le parent d'élève n'est pas tenu de payer les frais de scolarisation", le même document précise que l'établissement privé, s'il n'est pas en mesure d'assurer les cours à distance, est dégagé de son engagement d'assurer l'enseignement à l'élève. Il sera également contraint de rembourser les frais versés, le cas échéant, par le parent d'élève. Le contrat-type, souligne que "les deux parties doivent se concerter pour prendre les mesures correctives concernant la durée restante du contrat, dans un délai de 48 heures". L'accord auquel sont parvenues les deux parties sera "porté dans un avenant et signé dans un délai n'excédant pas 7 jours". En cas de désaccord, "les questions d'ordre commercial faisant l'objet de différends, seront soumises à l'arbitrage des services du ministère du Commerce pour y statuer et prendre une décision contraignante pour les deux parties". Quant aux différends d'ordre pédagogique, ils seront soumis à l'arbitrage des services du ministère de l'Education nationale qui statuera dans le litige et rendra une décision contraignante pour les deux parties. Sont considérés comme cas de force majeure, au titre du contrat-type, les décisions, actes, situations et faits échappant au contrôle des deux parties et qui sont imprévisibles, indépassables et insupportables. On entend par "force majeure", dans le présent contrat, les catastrophes naturelles, incendies, inondations touchant une partie ou la totalité des structures de l'établissement privé, mais également les maladies contagieuses, guerres et protestations et grèves. Il s'agit également des mesures des corps constitués et contraintes juridiques, le transfert des élèves, durant l'année scolaire, vers un autre établissement public ou privé et l'arrêt de l'activité de l'établissement privé au courant de l'année scolaire.

Omar M

FMI

Les pays africains « auront besoin de 1200 milliards \$ pour réparer les dégâts économiques de la pandémie »

Pour pallier les dégâts économiques de la pandémie de la Covid-19, les pays africains auraient besoin d'environ 1200 milliards \$ (1,2 billion \$) supplémentaires. L'information émane de Kristalina Georgieva, Directrice du FMI, dans une récente déclaration, où elle appelle notamment à plus d'aide envers les Etats subsahariens. « Nous tous – pays et institutions – devons faire plus pour aider l'Afrique à faire face à la prochaine phase, qui est la construction d'une reprise de cette crise », selon Mme Georgieva. Si le Fonds monétaire international, et sa sœur ju-

melle la Banque mondiale, ont significativement augmenté leurs appuis envers le continent (en fournissant respectivement environ 26 milliards \$ à plus de 40 pays, et 21,9 milliards \$ en prêts), il faudrait néanmoins en faire plus, dans un contexte où les prêts privés restent déjà modérés, souligne la Bulgare, à la tête du FMI depuis octobre 2019. Déjà, estime l'institution de Bretton Woods, la région verra son PIB se contracter de 2,5 % en 2020, l'un des pires ralentissements que le continent ait jamais connus, et devrait faire face à un déficit de financement de 345 milliards \$, jusqu'en

2023. À terme, 43 millions de personnes pourraient être poussées dans l'extrême pauvreté, ce qui annulerait les progrès réalisés sur les cinq dernières années, s'alarme-t-on depuis Washington. Ceci étant, si les bonnes intentions du FMI sont louables, on ne peut s'empêcher de noter que le continent a déjà su déjouer, cette année, une bonne part des scénarios catastrophes qui avaient été anticipés, en faisant notamment preuve d'une grande résilience. Ce qui a été possible d'un point de vue sanitaire, pourrait également l'être d'un point de vue économique.

N.I

BNA

Inauguration de la nouvelle Direction régionale d'exploitation à Biskra

La Banque Nationale d'Algérie (BNA) a annoncé hier dans un communiqué, l'inauguration de la nouvelle Direction régionale d'exploitation (DRE) Biskra "159", et ce dans le cadre du redimensionnement de son réseau. Cet événement a été présidé par le Président directeur général, Miloud Ferahtha accompagné de hauts responsables de la Banque. "La nouvelle DRE de Biskra est créée dans le cadre du redimensionnement du réseau d'exploitation de la Banque qui a pour

objectif de garantir un encadrement et une assistance plus efficaces des agences situées dans les wilayas de Batna, Biskra et El Oued ainsi qu'une proximité adéquate du citoyen». Les agences rattachées à cette nouvelle DRE sont les suivantes: l'agence Tolga "709", l'agence Biskra "386", l'agence Biskra "387", l'agence El Oued "710", l'agence Batna "335", l'agence Batna "336" et enfin l'agence Barika "340". Avec l'inauguration de cette nouvelle présentation, le nombre des

Directions régionales d'exploitation (DRE) de la BNA réparties sur le territoire national s'élève à 20 DRE. En plus du canal de vente via son réseau classique et étendu, la BNA souligne qu'elle se modernise, se transforme et accompagne les attentes du citoyen. Elle, a, dans son cadre, ajouté qu'elle annoncera incessamment l'ouverture de plusieurs agences digitales concourant à la commercialisation de prestations innovantes.

Aéroport international d'Alger

Le projet de renforcement de la piste principale réceptionné d'ici fin octobre



Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, a indiqué que le projet de renforcement et de réparation de la piste principale de l'aéroport international d'Alger Houari Boumediène sera réceptionné d'ici fin octobre, précisant que son exploitation permettra à l'aéroport d'être classé parmi les infrastructures les plus sûrs et confortables au niveau régional. S'exprimant en marge d'une visite d'inspection et de travail effectuée à l'aéroport, M. Chiali a affirmé que les travaux de renforcement et de réfection de la piste principale de l'aéroport, confiés au groupe Cosider, sont actuellement en phase d'achèvement et devront être finalisés avant le 1er novembre prochain. Saluant les efforts déployés par les cadres et les travailleurs de Cosider et des autorités aéroportuaires pour la cadence observée dans la réalisation de ce projet, le ministre des Travaux publics a assuré que les délais contractuels fixés à six mois en mai dernier pour la réception de ce projet ont été respectés, ce qui permet, selon lui, d'envisager l'exploitation de cette piste d'ici novembre prochain. M. Chiali a expliqué égale-

ment que l'entrée en service de cette infrastructure permettra à l'aéroport international d'Alger d'accueillir des avions gros-porteurs tels que l'Airbus A380 et le Boeing 747 dont le tonnage avoisine les 400 tonnes. "La rénovation de la piste principale est d'une importance capitale. Elle va permettre le développement de l'aviation algérienne et de garantir la sécurité ainsi que la possibilité de laisser l'aéroport ouvert quelles que soient les conditions météorologiques et celles du trafic aérien", a-t-il soutenu. Le ministre des Travaux publics a relevé, en outre, que le balisage lumineux comprenant des feux à LED ainsi que les équipements de contrôle intégrés dans la piste principale assurent un grand confort aux pilotes d'avions et de meilleures conditions de manœuvre. "Grâce à ce projet de rénovation, l'aéroport international d'Alger sera classé parmi les infrastructures les plus sûres et confortables au niveau régional". S'agissant de la reprise de l'activité du transport aérien, le ministre des Travaux publics a expliqué que cette décision relève des prérogatives du président de la République et du Gouver-

nement, ajoutant que la mission de son département demeure celle d'offrir les conditions et les équipements nécessaires à la réouverture du trafic aérien. Pour rappel, les travaux du projet de rénovation de la piste principale de l'aéroport international d'Alger, confiés initialement en 2014 à l'entreprise ETRHB Haddad, avaient accusé un arrêt en raison des procédures de résiliation engagées. Repris par Cosider en février 2020, le délai de réalisation de ce projet a été diminué de 12 à 6 mois, avec un montant de marché estimé à près de 2,6 milliards de DA. La consistance des travaux comprend la réparation totale de la piste principale, des pistes secondaires pour des taxiways et de deux parkings avions d'une superficie de 16.000 M² et de 9 bretelles d'un linéaire global de 2.000 mètres. Le renforcement de la piste principale devait permettre la mise à niveau de l'infrastructure aéroportuaire conformément aux normes internationales exigées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

N.I

Holding Algeria Chemical Specialities (ACS)

UN PLAN STRATÉGIQUE POUR PRÉSERVER LA CAPACITÉ DE PRODUCTION ÉLABORÉ

Le Holding Algeria Chemical Specialities (ACS) a élaboré un plan stratégique pour préserver la capacité de production de ses 32 sociétés publiques et les postes d'emploi face aux problèmes causés par la pandémie du Covid-19, a affirmé lundi à Alger le PDG de ce Holding, Abdelghani Benbetka. Lors d'une rencontre entre le Holding ACS et la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie (FNTPGC), M. Benbetka a indiqué que la crise sanitaire mondiale de la Covid-19 et la baisse des prix du pétrole «ont eu un impact négatif sur le rendement des sociétés et des filières du Holding», ce qui a nécessité l'élaboration de ce plan stratégique qui permettra d'améliorer le rendement de ces sociétés, y compris la préservation des postes d'emploi. Dans le même contexte, il a reconnu que la crise de la Covid-19 «a causé de nombreux problèmes entre les travailleurs et les dirigeants» concernant la façon d'appréhender cette crise sanitaire, appelant à «l'ouverture d'un large dialogue entre les dirigeants et les travailleurs à tous les niveaux au sein des sociétés, des filières et des directions afin de résoudre ces problèmes et trouver des solutions acceptables par les deux parties. «Cette rencontre entre le Holding ACS et la FNTPGC vise à résoudre ces problèmes et à sortir avec des recommandations pour préserver la capacité de production des sociétés et les postes d'emploi, a souligné le même responsable. De son côté, le Secrétaire général de la FNTPGC, M. Hamou Touahria a estimé que les sociétés relevant du Holding «souffrent de nombreux problèmes, certains sont relatifs aux salaires et d'autres aux équipements qui sont à renouveler impérativement». La voie du dialogue entre dirigeants et travailleurs permettra de hisser le rendement des sociétés, d'éviter les problèmes et de les résoudre au niveau interne. Intervenant à cette occasion le SG de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha a souligné la nécessité «d'imposer un large dialogue et une grande concertation entre les dirigeants de ces sociétés et les travailleurs afin de résoudre sérieusement et efficacement les réels problèmes». «Le dialogue et la concertation entre les dirigeants et les travailleurs ne devront pas se limiter au niveau central du Holding, mais devront englober toutes ses filières, en écoutant les préoccupations des travailleurs et en assurant la stabilité pour l'édification d'une Algérie nouvelle».

Ali B

Producteurs de dattes

Le ministère du Commerce réaffirme son soutien

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a présidé, lundi à Alger, en compagnie du ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aissa Bekkai, une réunion avec les producteurs de dattes, lors de laquelle l'accent a été mis sur l'impératif d'accompagner et de soutenir les exportateurs de ce produit. Lors de cette réunion, les deux ministres ont écouté les préoccupations des opérateurs économiques de la filière des dattes, qui ont exprimé leurs aspirations à commercialiser largement leurs produits tant au niveau local qu'à l'étranger, se disant prêts à travailler en coordination avec les services du ministère du Commerce aussi bien au niveau local que central en vue de promouvoir cette filière. M. Rezig a réaffirmé que son département ministériel était prêt à accompagner tout producteur et exportateur à travers tout le territoire national, annonçant une série de réformes notamment au niveau du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) qui dispose de potentialités en termes de facilitation et de soutien aux exportations actuellement soumises aux standards internationaux qu'il convient de respecter en vue de préserver l'image du produit algérien. Il s'agit également de la coordination avec le reste des secteurs ministériels concernés par la filière des dattes à l'effet d'examiner les préoccupations soulevées durant cette réunion. Le ministre du Commerce a évoqué les avantages du commerce de troc pour les variétés de dattes destinées à cet effet, notamment à travers les passages frontaliers terrestres avec le Mali et le Niger. De son côté, M. Bekkai a relevé les nouveaux mécanismes adoptés par



le secteur à propos de la stratégie nationale d'exportation, considérant que la filière des dattes est importante et a sa place sur les marchés mondiaux. Il a salué, à ce propos, tous les efforts consentis par les exportateurs dans la promotion du commerce extérieur et du produit local. Le ministre délégué a mis en avant la prise en charge des recommandations issues de la Conférence nationale sur la relance économique organisée les 18 et 19 août dernier, concernant la facilitation et la simplification des mesures d'exportation et la diversification de l'économie nationale.

Moussa O / Ag

LPP

Les souscripteurs retardataires invités à retirer les ordres de paiement

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a invité l'ensemble des souscripteurs à la formule Logements promotionnels publics (LPP) ayant déposé leur dossier depuis 2013, à retirer les ordres de paiement et verser les deux premières tranches dans un délai n'excédant pas 30 jours. Dans le cadre de l'assainissement des listes définitives de la formule LPP, l'ENPI invite l'ensemble des souscripteurs ayant déposé leur dossier depuis 2013 et n'ayant pas retiré les ordres de paiement des deux premières tranches ou en retard de les verser, à se rapprocher des services commerciaux de la Direction générale, et ce, dans un délai de 30 jours à compter de la date de parution du présent avis, lit-on dans un communiqué publié par l'ENPI sur sa page Facebook. Les souscripteurs retardataires sont priés de bien vouloir se rapprocher, le cas échéant, des directions régionales (DR) ou directions de projets sur le territoire national, à l'instar de la DR Sud à Ouargla réservés aux souscripteurs des wilayas d'Ouargla, Laghouat, Adrar, El Oued et Ghardaïa, ou encore la Direction de projets à la wilaya de Tlemcen réservés aux souscripteurs habitant Tlemcen, Saida et Béchar, outre la DG pour les souscripteurs de la wilaya d'Alger. Août dernier, le Président-directeur général (P-DG) de l'ENPI, Sofiane Hafedh, avait souligné l'impératif d'accélérer la cadence de réalisation des projets de logement, et de coordonner les efforts entre les divers services et directions de wilayas afin de livrer ces projets dans les meilleurs délais.

A.A

Port
d'Annaba

Exportation de 50.000 tonnes de clinker à destination du Tchad et du Cameroun

Quelque 50 000 tonnes de clinker ont été expédiées, hier à partir du port de Annaba, à destination du Tchad et du Cameroun, avons-nous appris de l'entreprise portuaire locale. Réalisée par la société Cilas Biskra, cette cargaison a été chargée à bord du navire Puffin-Bulker, pavillon marshallais, en provenance de France. Installé à l'occasion, en remplacement à Karim Harkati, le nouveau directeur général de l'Entreprise portuaire de Annaba, en l'occurrence Boumendjel Mohamed Kheireddine, a mis en exergue «l'efficacité du dispositif de facilitation mis en place par l'entreprise portuaire en direction des opérateurs économiques, et ce, en étroite coordination avec l'administration des Douanes du port de Annaba qui s'inscrit en adéquation avec les orientations stratégiques des pouvoirs publics visant l'augmentation et la diversification du tonnage des marchandises hors hydrocarbures à l'export». Cette expédition intervient dans un contexte marqué par une nouvelle dynamique en matière d'exportation des produits algériens. Avec ce programme ambitieux, l'Algérie a réussi à inverser la tendance d'importateur de ce produit stratégique (clinker) en exportateur. Force est de relever que cette opération d'exportation du clinker n'est pas une première au niveau du port de Annaba. En effet, plusieurs expéditions ont déjà été effectuées à partir de Annaba totalisant une quantité de 269 000 tonnes

Souk Ahras : Une récolte céréalière de 2,38 millions de quintaux

Une récolte céréalière de 2,38 millions de quintaux a été réalisée dans la wilaya de Souk Ahras au titre de la saison agricole 2019-2020, a indiqué le directeur des services agricoles, Sid Ahmed Chebah. "Cette production réalisée sur une surface totale de 149 680 hectares, est constituée de 1, 269 million de qx de blé dur, 535 800 qx de blé tendre, 750 560 d'orge et 5310 qx d'avoine", a révélé le responsable, soulignant que certains agriculteurs sont parvenus à réaliser des rendements élevés de blé ayant atteint les 48 qx/hectare. Le directeur des services agricoles a également révélé que 12 729 hectares de cultures ont été détruits par la grêle et 25 autres par les feux de récoltes. Au terme de la campagne moisson-battage 2019-2020, 1,183 millions de qx de diverses céréales a été collecté, a-t-il expliqué. Concernant les capacités de stockage, ce responsable a rappelé que la wilaya de Souk Ahras dispose de 16 points de collecte de céréales d'une capacité totale de 1 million de qx en plus de 6 autres points en plein air, d'une capacité de 1600 00 qx répartis dans les communes de Taoura, Lahdada, Sidi Fredj, M'darouche, Oum Laâdaim et Targalet. La coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) a fourni, depuis le lancement de la campagne labours-semailles 2020/2021, plus de 57 000 qx et 27 000 qx d'engrais en plus de l'ouverture d'un guichet unique regroupant la CCLS, la BADR et la CRMA. Il est à signaler que la wilaya de Souk Ahras dispose de 254 000 ha de terres arables, dont 145000 ha sont consacrés à la céréaliculture, 9500 ha à la culture fourragère et 7400 ha irrigués dédiés à l'arboriculture fruitière et à la culture de légumineuses.

Ain Temouchent : Lancement de l'opération de reboisement de 330 ha d'espaces forestiers

Les services des forêts de la wilaya d'Ain Temouchent ont lancé courant octobre l'opération de concrétisation du programme visant le reboisement de 330 hectares d'espaces forestiers dans la wilaya, a-t-on appris auprès de la conservation des forêts. La programme de reboisement qui se poursuit jusqu'au mois de mars prochain a porté sur la plantation de 230 ha d'espaces à boisier et de montagne dans le cadre du plan de développement sectoriel, outre une surface de 100 ha endommagés par les feux de forêts qui s'étaient déclarés durant les dernières années, a indiqué le conservateur des forêts. Djamel Saidi a souligné que cette opération permettra la plantation de 753.000 arbustes de différents types et variétés suivant les caractéristiques et la spécificité de chaque espace forestier dont le pin d'Alep et le cyprès. Ce programme comporte également la plantation de plusieurs arbustes fruitiers dont le pistachier, le caroubier dans une première expérience que le secteur œuvre à généraliser à l'avenir en cas de sa réussite. La conservation des forêts de la wilaya tend à impliquer plusieurs acteurs de la société civile et des associations environnementales pour contribuer au reboisement dans le cadre des objectifs visant à inculquer la culture environnementale, en animant des campagnes de sensibilisation pour faire connaître le patrimoine forestier et l'écosystème et attester de leur importance.

Mascara : Le projet du dédoublement de la RN N° 4 débloqué prochainement

Le projet de dédoublement de la route nationale (RN 4) sur une distance de 12 km reliant Sig et la limite de la commune de Zahana (wilaya de Mascara) sera débloqué prochainement, a-t-on appris du directeur de wilaya des travaux publics. Tahar Nekkache, a souligné que la visite du ministre des Travaux publics dans la wilaya la semaine dernière a permis le lever du gel sur ce projet de dédoublement de la RN 4 et l'axe du village Zeghloul de Zahana sur une distance de 12 km. Ce projet était gelé en 2015 pour des difficultés financières. Le taux d'avancement des travaux de ce projet avant son arrêt a atteint 35%. Les travaux d'ouverture et de terrassement de la piste ont pris une année à partir de l'installation des chantiers. CE projet, qui a nécessité une enveloppe de 2 milliards DA, représente un grand intérêt pour la partie-nord de la wilaya qui comprend les dairas de Mohammadia, Sig, Zahana et Oggaz, eu égard à la présence de la nouvelle zone industrielle de Oggaz, des cimenteries de Oggaz et de Zahana, le marché régional de fruits et légumes de Sidi Abdelmoumene, le grand complexe sportif de Sig prévu d'être exploité aux Jeux méditerranéens d'Oran, outre un grand nombre de fermes d'oléiculture et d'agrumiculture.

Sétif

Les questions liées au développement "trouveront leur solution dans la nouvelle constitution"



Le conseiller du président de la République chargé de l'économie et des finances, Abdelaziz Khelaf, a affirmé lundi à Sétif que les questions liées au développement "trouveront leur solution dans la nouvelle constitution". Après avoir écouté les préoccupations des opérateurs économiques au cours d'une rencontre tenue au siège de la wilaya en présence du wali Kamel Abla et les directeurs exécutifs, M. Khelaf a souligné que ces préoccupations qui ont une dimension nationale "trouveront leur solution dans la nouvelle constitution". Nombre de questions ambiguës ou liées à "une centralité excessive" ont été résolues dans le projet d'amendement de la constitution soumis au référendum populaire du 1er novembre prochain, a-t-il considéré avant d'ajouter que le vote pour la constitution "ouvrira une nouvelle page pour le développement économique du pays. M. Khelaf a assuré que le gouvernement accorde une grande importance à la question du foncier en général qu'il soit industriel, agricole ou urbain et le travail est en

cours pour résoudre les problèmes de financement des projets et investissements bancaires, il a précisé que le gouvernement va ouvrir tous les canaux qui permettent d'attirer les capitaux, aux types de la finance islamique au sein d'Algérie qui sera suivie par les autres pays. "L'épargne non exploitée économiquement des investisseurs". Il a en outre appelé à l'utilisation de tous les moyens "d'utiliser pour le développement de sorte à réduire la pression sur les conditions de financement de l'investissement citoyen et du pays". Evoquant les engagements du 19, Abdelaziz Khelaf a noté qu'il y a une pression imposée par la pandémie en Algérie, mais il a souligné que la solution est facilement à la faveur des investisseurs privés. La prochaine dans les secteurs publics et privés sont "ouverts à l'investissement" sur la nécessité de mobiliser tous les moyens à la hauteur du défi et remplacer le financement national qualifiant d' "inadmissible" annuellement pour 2 milliards de dinars. Au début de la rencontre, le ministre de l'Économie et des Finances a exposé sur l'investissement dans l'agriculture et du tourisme à travers

Irrigation d'appoint La CCLS de Sidi-Bel-Abbès organise une journée de vulgarisation et de sensibilisation

Dans la journée du lundi, le Conseil national interprofessionnel de la filiale des céréales et des légumes secs a organisé, au niveau de la CCLS de Sidi-Bel-Abbès une journée de vulgarisation et de sensibilisation sur les techniques ainsi que le soutien et accompagnement des agriculteurs pour l'acquisition des équipements d'irrigation. Le choix de la tenue de cette journée à Sidi-Bel-Abbès n'est pas fortuit car la région ouest du pays, dont notamment Sidi-Bel-Abbès, est à vocation agricole et le rendement est faible, a fait remarquer un des intervenants de cet événement qui a regroupé, le directeur général des sols, de l'irrigation et

drainage, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans, les services agricoles, et le directeur de la Chambre d'agriculture et le directeur de la CCLS de Sidi-Bel-Abbès. Il a déclaré : «Nous avons choisi la région ouest vu sa vocation agricole et le rendement est faible.» Il faut faire appel à des techniques en dehors de la région, qui sont souvent défavorables, telle que l'irrigation d'appoint qui permet d'augmenter le rendement jusqu'à 40 quintaux à l'hectare. Et ainsi, ajoutera-t-il, nous pouvons éviter l'importation des céréales. Un dispositif de soutien a été mis à la disposition des agriculteurs pour l'acquisition des équipements. Le ministère de l'Agriculture a élaboré une feuille de route qu'il faut suivre pour augmenter le rendement en quantité et qualité. Concernant la rareté de la semence, le ministre a souligné que qui a été décriée dernièrement par des agriculteurs, il leur a été répondu que l'origine de ce problème puisqu'ils n'ont pas voulu vendre leur semence. La dernière campagne de moisson-battage, préférant l'ensiler d'où ce

ent ouvelle



èmes posés. Concernant le
issements par les institutions
vernement "œuvre à favoriser
tirer l'épargne dont le recours
adoptés par la Banque nationale
autres banques en vue d'attirer
nement et les mettre au service
ajouté qu'il était dans l'intérêt
pement l'épargne inexploitée
ur les banques et alléger les
investissement au service du
effets de l'épidémie du Covid-
ne la récession économique
gérie "pourrait être rattrapée
sements inscrits pour l'année
et privé assurant que tous les
ement». Il a insisté d'autre part
les moyens existant pour être
l'importation par le produit
ble de continuer à importer
olé et 1 milliards de poudre de
conseiller du président de la
e et des finances a suivi un
des secteurs de l'industrie, de
ers la wilaya de Sétif.

anise une ibilisation

s algériens, la directrice des
s agriculteurs. «L'intervenant
agricole mais, déplore-t-il, le
rs des conditions climatiques
peut nous amener à produire
s arriver à une autosuffisance
en et d'accompagnement est
quipements d'irrigation. Le
aut suivre, pour un meilleur
ce de l'orge à Sidi-Bel-Abbès
pondu qu'ils sont eux-mêmes
orge à la CCLS à la fin de la
ette pénurie.

Année scolaire 2020-2021 à Oran : Distribution de 43 bus de transport scolaire et 11 nouvelles classes pour les enfants aux besoins spécifiques

Une opération de distribution de 43 bus de transport scolaire a été lancée lundi à Oran, au profit des communes éloignées, au titre de l'année scolaire 2020-2021, a annoncé le wali Messaoud Djari. Le wali a présidé la cérémonie de distribution du premier lot de bus de transport scolaire qui intervient à quelque jours avant la rentrée scolaire et comprend 20 bus, dont deux bus pour chacune des communes d'Ain El Kerma et Tafraoui, et un bus pour chacune des communes d'Oued Tlelet, El Ancor, Bousfer, Hassi Mefsoukh, Sidi Benyabka, Ain Bia, Gdyl, Ain Turck, Boufatis, Boutlélis, Misserghine, Mers Hadjadj, Mers Kébir et Benfréha. Le même responsable a souligné que, dans les prochains jours, 23 autres bus de transport scolaire seront distribués aux communes de la wilaya, dans le cadre de la stratégie nationale de soutien au transport scolaire, à l'initiative du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire. L'année scolaire écoulée a été marqué par la distribution de 23 bus scolaires, a tenu à rappeler le chef de l'exécutif qui a signalé que tous les préparatifs de la rentrée scolaire sont achevés pour l'accueil des élèves dans les meilleures conditions, en veillant au respect du protocole sanitaire adopté par le ministère de l'éducation nationale. Par ailleurs, le Wali d'Oran a annoncé dans une déclaration de presse qu'un terrain a été affecté dans la commune de Bir El Djir pour la réalisation d'un groupe scolaire, un CEM et un lycée, à la lumière du de l'augmentation du nombre d'élèves par classe qu'enregistrent certains établissements de cette collectivité, notant que des mesures seront prises pour que ces établissements soient prêts dès la prochaine année scolaire (2021/2022). Pour rappel, il a été décidé que 24 établissements scolaires dans les trois paliers entreront en service dans les différentes communes de la wilaya durant la prochaine rentrée scolaire. D'ici la fin de cette année, 11 autres établissements scolaires seront réceptionnés dans les trois paliers. Ceci étant à quelques jours de la rentrée scolaire, les préparatifs sont en cours. La direction de

l'éducation et tous les acteurs du secteur sont à pied d'œuvre. Les enfants aux besoins spécifiques eux non plus n'ont pas été oubliés. Le ministère de l'Education nationale s'engage à ouvrir un maximum de classes pour les accueillir. Dans ce cadre et dans une déclaration sur les ondes de la radio locale, le directeur de l'action sociale de la wilaya a indiqué qu'en plus des centres spécialisés relevant du secteur de la solidarité, des classes sont ouvertes au niveau des établissements scolaires. « En prévision de la prochaine rentrée, 11 nouvelles classes seront ouvertes à Oran. Ces classes vont renforcer les 22 déjà existantes. Le nombre va ainsi atteindre 33 classes destinées aux enfants aux besoins spécifiques et répartis à travers les établissements scolaires », a-t-il souligné. Ces classes sont destinées aux enfants autistes et trisomiques. Les classes intégrées sont ouvertes dans certains établissements scolaires à travers le territoire de la wilaya afin de prendre en charge uniquement les enfants souffrant de handicap léger. L'Etat algérien, à travers le ministère de l'Education nationale et le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a mis en place un ensemble de dispositifs pour assurer la scolarité des enfants handicapés selon la nature et le degré de leur handicap. C'est ainsi que ces enfants sont pris en charge, soit par des établissements spécialisés, sous tutelle du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, ou par des établissements scolaires du ministère de l'Education nationale où ils bénéficient d'une intégration partielle ou totale. En dépit de l'ambition avancée par cet arrêté interministériel, ses dispositions n'ont pas permis la prise en charge en milieu scolaire des enfants ayant d'autres handicaps. C'est pourquoi un nouvel arrêté interministériel a été promulgué le 13 mars 2014, dans lequel est prévue l'ouverture de classes spéciales destinées à accueillir d'autres catégories d'enfants souffrant de handicaps sensoriels totaux (malentendants et malvoyants) ainsi que ceux ayant un handicap mental léger.

Lehouari k

Mila : Plus de 1.300 agriculteurs bénéficient du crédit R'fig

Plus de 1.300 agriculteurs de la wilaya de Mila ont bénéficié au titre de la saison 2020-2021 du crédit R'fig destiné au soutien de l'investissement dans le secteur agricole, a-t-on appris l du directeur local des services agricoles, Ali Fenazi. Ce responsable a révélé que la période de demande de ce crédit bonifié, octroyé par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) aux agriculteurs "est en encore ouverte", soulignant que depuis le lancement de cette opération, 1414 dossiers de producteurs céréaliers et de légumineuses ont été déposés au niveau du guichet unique dont 1.321 ont reçu une réponse favorable après études. Selon Fenazi, l'objectif fixé pour cette saison d'octroyer 1.700 crédits R'fig, soit 550 de plus que la saison dernière, est bien parti pour être

atteint au regard du nombre de dossiers avalisés à ce jour. Il a, dans ce contexte, estimé que cette hausse du nombre d'agriculteurs bénéficiaires de ce crédit, destiné notamment à l'acquisition de semences, plants, engrais et autres produits phytosanitaires, va permettre de booster les capacités de production à travers cette wilaya qui compte plus de 4500 producteurs de céréales et légumineuses. Ali Fenazi a également appelé l'ensemble des agriculteurs de la région à venir déposer une demande de crédit R'fig pour étendre les superficies agricoles dans la wilaya de Mila, où une surface de plus de 114.400 hectares devrait être emblavée en céréales et 5400 autres en légumineuses lors de cette nouvelle saison.

Programme de développement des régions montagneuses: 92 localités concernées à Guelma

Le programme d'aménagement des bassins versants et de développement des régions montagneuses de la Conservation des forêts de la wilaya de Guelma cible 92 zones enclavées dans plusieurs communes, a-t-on appris du Conservateur des forêts, Boubaker Ouadi. "Lancé au deuxième semestre de 2020, pour une durée de trois ans, ce programme concerne 400 familles, issues des mechtas et localités enclavées de Guelma", précisant que les mechtas ciblées dans ce cadre sont réparties à travers 26 des 34 communes que compte la wilaya. Le programme d'aménagement des bassins versants et de développement des régions montagneuses englobe huit (8) opérations

principales portant aménagement de 20 km de pistes rurales, ouverture de 15 km de nouvelles pistes en plus de la plantation de 50 ha d'oliviers et 100 ha d'arbres forestiers. Aussi, le programme concerne l'aménagement de 24 sources d'eau, l'aménagement et l'équipement de 2 autres forages ainsi que le creusement de forages. Le programme est financé sur deux tranches, dans le cadre du Fonds national du développement rural, ajoutant que l'opération est menée par l'Entreprise régionale de génie rural ERGR Babor- Jijel.

Sibous Hamou

Tébessa : Une rentrée scolaire très différente des autres

Dès que les dates de la rentrée scolaire 2020-2021 furent fixées, les préparatifs de la reprise des classes s'étaient remis en marche, selon les services de la direction de l'Education de la wilaya de Tébéssa. D'après le calendrier établi, notamment pour ce qui est du protocole sanitaire, auquel seront soumis les établissements scolaires et personnels administratif et pédagogique. Par les chiffres, ce sera un effectif global de près de 180 mille élèves scolarisés qui seront accueillis par quelque 575 établissements éducatifs. Pour le seul cycle de l'enseignement primaire, ce sont 94 mille élèves répartis sur 412 écoles et 3.514 classes, dont la rentrée est prévue le 21 du mois courant. D'autre part, la direction de l'Education prévoit la réception de 7 groupes scolaires et 44 classes d'extension, 4 CEM (Ain Zerga, Tébéssa), en sus d'autres infrastructures sanitaires et sportives. A noter que la médecine scolaire compte 43 unités de dépistage et suivi médical. Quant à la solidarité sociale, au profit des élèves issus de milieu nécessiteux, plus de 72 mille élèves bénéficieront de la prime de scolarité (5.000 DA). Une chose est sûre, la prochaine rentrée scolaire sera marquée par un climat spécial, fait d'appréhension fort logique, due à la pandémie du Covid-19 et ses nombreuses retombées sanitaires et sociales. L'objectif sera le respect des mesures sanitaires, un défi que les autorités locales voudraient bien relever, avec le maximum de précautions. Lors d'une réunion de travail, le wali a insisté sur le renforcement des établissements scolaires en moyens, avant leur entrée en fonction, d'atténuer la pression de la surcharge des classes ainsi que la dotation des écoles en gaz propane et énergie solaire. Les P/APC sont eux aussi appelés, à plus de suivi et d'évaluation, des déficits enregistrés dans les écoles dont la gestion leur revient, en matière d'équipement et de maintenance afin de prétendre à de meilleurs résultats, concernant les conditions de scolarisation. D'autant que la problématique se pose, à chaque rentrée scolaire, en particulier pour les écoles situées en zone rurale. C'est le cas, du transport et de la restauration scolaires et du chauffage.

Tipasa :

Campagne de sensibilisation aux dangers de la moto



Selon un communiqué émanant de la cellule de communication et des relations publiques de la Gendarmerie nationale de Tipasa, il est fait état des comportements négatifs de certains conducteurs de moto qui circulent dangereusement sur les voies express nationales, autoroutes et routes régionales, en s'adonnant à des rodéos sur motocycle, en effectuant des acrobaties dangereuses voire des courses sur autoroute qui sont la cause d'accidents dangereux. L'axe autoroutier Alger-Cherchell est certes, très prisé par les fêrus de la vitesse, notamment la nuit, lors des week-ends et durant les chaudes journées estivales, malgré les impressionnants efforts déployés par la gendarmerie de la wilaya de Tipasa, qui avait déclaré dans un communiqué rendu public que «conformément aux directives des autorités visant à réduire les accidents de la

route et à poursuivre les résultats obtenus sur le terrain par les unités de la gendarmerie de Tipasa et, grâce à la présence des unités sur le terrain à cet effet, et en raison des accidents de la route causant des victimes et des blessures de gravité variable, tous les acteurs de la sécurité routière sont aujourd'hui obligés de s'impliquer afin de faire face à ces drames de la route». C'est dans ce contexte qu'une «campagne de sensibilisation aux dangers de la moto a été organisée». Il convient aussi d'évoquer les tragiques statistiques de ce véhicule à deux roues, sachant que ce moyen de circulation dédié notamment à des jeunes dont la plupart ne portent pas de casque, se livrant à des gymnastiques et des prouesses inimaginables, se cabrant et roulant sur une seule roue ; ce qui avait obligé les services de sécurité routière à verbaliser systématiquement les contrevenants

avec une mise en fourrière automatique. La raison de ce tour de vis s'explique par les deuils familiaux causés par l'inconscience et l'imprudence de ces conducteurs qui, malheureusement, décèdent tragiquement à la fleur de l'âge. Ces adolescents qui s'adonnent aux rodéos sur moto semblent faire cela par dépit, et notamment en l'absence d'activités culturelles et sportives traditionnelles au niveau des principales villes de la wilaya de Tipasa, en l'occurrence Cherchell, Koléa, Tipasa, Hadjout et Bou-Ismaïl. Ces villes voient leur jeunesse se rabattre sur des activités spécifiques, notamment l'exercice de rodéos nocturnes sur des motos rutilantes de moyen et gros gabarits. Ces jeunes circulent en bandes rugissantes et effrayantes de motards de plusieurs dizaines, se dirigeant de nuit à partir de Blida et de Koléa vers Cherchell, Gouraya et Damous.

Habitat rural à Médéa:

Affectation "bientôt" de plus de 2500 lots sociaux

L'opération d'affectation de plus de 2500 lots sociaux, ventilés à travers de nombreuses communes de la wilaya de Médéa, en souffrance depuis plusieurs mois, en raison de multiples contraintes, sera bientôt relancée, suite aux directives données pour la prise en charge, dans l'immédiat, des obstacles sur lesquels butait cette opération, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le retard accusé concerne, selon la même source, un quota de 45 lotissements sociaux, composés de 2570 lots sociaux, répartis sur douze communes des dairas de Chahbounia, Ain-Boucif, Chellalet-El-Adhaoura, Azzizia et Souagui, qui pour divers motifs, n'ont pu être affectés, à temps, aux citoyens qui ont formulé des demandes auprès de leurs communes respectives, a-t-on ajouté. L'examen récent de ce dossier en conseil d'exécutif, présidé par le wali, Djahid Mousse, a permis d'identifier les principales contraintes à l'origine de ce retard, a indiqué la même source, précisant que parmi les obstacles évoqués, la lourdeur des procédures administratives, le retard dans l'établissement des actes de propriété et la



transparence dans l'élaboration des listes des bénéficiaires au niveau des services de la commune. Des instructions fermes ont été données par le wali en vue de la prise en charge, dans les meilleurs délais, de ces contraintes, de sorte à permettre aux citoyens de disposer, le plutôt possible, de son lot et entamer son projet de construction, a-t-on fait savoir de même source.

Outre la prise en charge du volet administratif, les présidents des assemblées populaires communales (P/APC) concernés ont été invités à plus de coordination avec les directions impliquées dans ce dossier pour accélérer l'ensemble des procédures et régler définitivement les problèmes qui ont causé ce retard, a-t-on signalé.

Ali B

Cité Souachet à l'est de la capitale : Les déchets envahissent la cité

Des monticules de déchets solides envahissent le bas côté de la route qui longe la cité, lui conférant des allures de décharge. Outre les déchets solides, des tas d'ordures ménagères s'entassent dans les moindres recoins de la cité. «Le travail de collecte des déchets ménagers se fait de manière tout à fait aléatoire», confie un habitant de la cité, et de préciser : «Même les habitants de la cité

sont responsables de cette situation, car ils sortent leurs poubelles à n'importe quelle heure de la journée». Les gravats et les ordures ménagères qui jonchent le bas côté de la route et les abords de la cité sont une source de désagréments pour les habitants. Le soir venu, la cité est littéralement assiégée par les moustiques et autres insectes nuisibles. «Notre cité est envahie par les moustiques, même en hiver», déplore-t-

il. Cette situation est accentuée par la pollution qui émane d'un affluent d'oued El Hamiz. Les derniers immeubles de la cité se trouvent à quelques mètres seulement de ce cours d'eau hautement pollué. «C'est une situation qui est devenue insupportable, d'autant plus que l'oued n'a subi aucune opération de curage», souligne notre interlocuteur.

H.H

Blida :

La SADEG appelle ses clients afin de régler leurs créances

Alors que les créances détenues par la SADEG (Société Algérienne de l'Electricité et du Gaz) auprès de ses différents clients parmi les administrations, les entreprises et les particuliers ont dépassé les 171 milliards de dinars à la fin du 1er semestre de l'année en cours, un appel a été lancé par la société à ses clients afin de régler leurs créances. Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, la SADEG rappelle à ses clients que lors de la déclaration de la pandémie à l'échelle mondiale et nationale, la société a prouvé qu'elle était avant tout une entreprise citoyenne au service des Algériens et s'est refusé d'opérer toute coupure d'énergie électrique ou gazière, surtout quand la pandémie était à son apogée et que le confinement à domicile était de mise. Cet élan de solidarité avec ses clients a causé un grand déficit financier pour la société qui, faut-il le rappeler, œuvre à la pérennité des revenus de toute la chaîne des intervenants et elle attend maintenant que les choses ont évolué dans le bon sens que ses clients, qui n'ont eu à souffrir d'aucun inconvénient bien qu'ils n'aient pas réglé leurs factures, fassent un geste pour permettre à la SADEG d'honorer elle aussi ses engagements. Elle leur rappelle aussi que cette situation grève dangereusement son budget et freine de manière significative la concrétisation des différents projets engagés pour un meilleur service public. La SADEG invite donc tous ses clients détenant des factures non payées de se rapprocher des différentes agences commerciales où le meilleur accueil leur sera réservé et où ils pourront obtenir un échelonnement de leurs créances selon un calendrier qui sera déterminé et discuté selon le nombre de factures impayées et leur montant.

Bejaia :

Une étude pour la réalisation d'une station de dessalement à Toudja

L'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) a engagé un bureau d'étude cubain pour la réalisation d'une étude d'exécution d'une station de dessalement de 5.000 M3/jour, a-t-on appris de la wilaya. Cette station est destinée à alimenter 10 villages de la commune de Toudja, à 35 km à l'ouest de Bejaia en proie à de sensibles difficultés d'approvisionnement en eau potable, a-t-on fait savoir. Une équipe technique du bureau en question est arrivée, ce lundi à Bejaia et a rencontré le wali ainsi que le président de l'Assemblée populaire de wilaya (P/APW) à qui elle a présenté une mouture du projet et passé en revue les détails techniques en rapports, notamment, à son implantation prévue à hauteur de la zone balnéaire de Oued-Das, a précisé la même source. Ce projet est inscrit officiellement et vient en appoint à un autre projet de même nature et également inscrit au profit de la wilaya. Il s'agit d'une station d'une capacité de 100.000 M3/jour, retenue en vue de sécuriser définitivement l'alimentation en eau potable dans la région, a-t-on ajouté. En fait, pour Bejaia, la ressource en eau est nettement disponible et sa mobilisation reste en grande partie réalisée. Seul le problème des réseaux restent posé, à l'instar de toute la région occidentale de la wilaya jusqu'à Toudja et Béni Ksila sur un linéaire de quelque 50 à 60 km qui en est dépourvu dans sa grande partie. Et à ce titre la localité de Toudja, réputée pour ses sources et la disponibilité d'une eau abondante sur son territoire, peine paradoxalement à la capter et à l'acheminer dans les foyers.

Said Hamdi

Diminuer son empreinte écologique : comment faire ?

La prise en compte de l'écologie et du respect environnemental dans le cadre des activités industrielles, commerciales ou économiques est un fait majeur de nos sociétés contemporaines. Mais aujourd'hui à l'heure où chaque entreprise souhaite recruter des talents mais aussi à l'heure où chaque consommateur est devenu conscient de la portée de son empreinte écologique, il est difficile par un comportement dénué de sagesse de faire fi du respect de l'environnement.

Aujourd'hui, les entreprises sont en première ligne pour mettre en application et respecter les nouvelles normes, et pour veiller à cela, de nombreux indicateurs ont été mis en œuvre pour mesurer l'impact de l'activité de ces entreprises sur l'environnement. On peut ainsi citer le PIB vert ou encore l'indicateur de bien-être économique durable (IBED). Mais il est vrai que de nos jours, une notion retient davantage notre attention : celle d'empreinte écologique. Qu'entendons-nous véritablement par ce terme et quel rôle jouent les entreprises dans ce cadre ?

L'empreinte écologique, en quelques mots ?

Cette notion a été développée dans les années 90, par deux professeurs émérites de l'université de Vancouver, William Rees et Mathis Wackernagel. Leur objectif était de mettre en place un indicateur capable de mesurer la surface productive nécessaire à une population, une entreprise ou une société toute

entière, pour répondre à une consommation de ressources (nourriture, chauffage, habitat...) et à des besoins d'absorption de déchets. Elle reflète le degré d'utilisation de la nature par l'homme à des fins de production et de consommation matérielle. De façon plus simple, l'empreinte écologique traduit la mesure de la surface productive nécessaire à un individu, une société ou une population, ainsi que les déchets générés, pour produire les ressources nécessaires.

Quel est le rôle des entreprises ?

Il est dès lors indéniable que les entreprises jouent un rôle majeur dans la régulation de cet indice environnemental.

Une entreprise produit des richesses, mais également des déchets. Le rôle de l'empreinte écologique est de déterminer le moment où cette production de richesses agit de façon trop importante sur l'environnement et peut même faire l'objet de conséquences néfastes (pollution accrue, production trop importante de déchets).

Les entreprises ont donc tout intérêt à se pencher sérieusement sur leurs productions de déchets et sur les ressources consommées lors de leurs processus de production. La prise en compte de l'environnement dans les activités industrielles, économiques et commerciales n'est plus considérée une lubie n'intéressant que les personnes isolées. C'est aujourd'hui une véritable volonté sociétale et



gouvernementale que de veiller en permanence à la santé de notre environnement et pour cela, d'encourager tous les agents économiques à prendre leurs responsabilités, voire à sanctionner ceux qui ne respecteraient pas sérieusement cet engagement.

Entrepreneurs Comment réduire votre empreinte écologique ?

Quelles sont les solutions possibles que les entreprises peuvent mettre en œuvre pour réguler et réduire leur empreinte écologique ? Tout d'abord, un dicton populaire veut que « ce sont les petites gouttes

d'eau qui font les océans ». Un adage largement vérifiable dans le domaine environnemental. Prenons l'exemple d'une célèbre marque de dentifrice qui, pour réduire sa production de déchets, a seulement retiré de son tube le petit opercule gris qui ferme traditionnellement le tube. Cette entreprise a clairement constaté une réduction drastique de ses déchets, en plus d'économies sur les coûts de production non négligeables.

La réflexion majeure que les entreprises devraient avoir est bien celle-ci : qu'est-ce que je peux mettre en œuvre pour réduire ma production de déchets, mon empreinte écolo-

gique, et par là même me permettre une réduction de mes coûts de production ? Les solutions sont nombreuses et des efforts doivent être réalisés par les professionnels pour œuvrer à la réduction de leur empreinte écologique.

Réduire la production de déchets, réfléchir à des modes de production plus économes en énergie et plus respectueux de l'environnement... Voilà quelle pourrait être la ligne directrice poursuivie par les entreprises pour jouer pleinement leur rôle d'agent économique respectueux de l'environnement et pleinement engagé dans une démarche de sauvegarde et de préservation.

● Prix Nobel de littérature

BOB DYLAN N'EN FINIT PAS DE SURPRENDRE :

Lauréat du prix Nobel de littérature depuis plus de 24 heures, un choix qui a surpris, le chanteur et compositeur américain n'avait toujours pas parlé vendredi avec l'Académie suédoise qui lui a décerné la récompense. "L'Académie a parlé avec l'agent de Dylan et aussi le responsable de sa tournée", a expliqué son chancelier Odd Zschiedrich. Mais pas moyen d'avoir une conversation directe avec le chanteur, qui n'a pas dit un mot sur son prix lors d'un concert jeudi soir à Las Vegas. Selon M. Zschiedrich, la situation n'est pas totalement inhabituelle. "C'est arrivé plusieurs fois, même à l'époque moderne, de ne pas avoir réussi à parler immédiatement au lauréat", assure-t-il. Mais le silence de la star pourrait être gênant pour l'Académie qui doit défendre un choix audacieux et controversé. "Lui attribuer le Nobel de littérature, c'est affligeant (...) Je trouve que l'Académie suédoise se ridiculise", a ainsi déclaré le romancier français Pierre Assouline, écrivain membre de l'académie Goncourt. Traditionnellement discret, Bob Dylan est le premier auteur-compositeur à obtenir la récompense, brûlant la politesse aux favoris des milieux littéraires comme Salman Rushdie, Adonis ou Ngugi wa Thiong'o. D'après le Washington Post, qui a contacté des proches, "Dylan est resté silencieux toute la journée [de jeudi] au sujet de sa récompense". Un de ses amis, le chanteur Bob Neuwirth, a déclaré au quotidien américain qu'il "pourrait bien ne jamais même faire de remerciements". De son vrai nom Robert Allen Zimmerman, il est, à 75 ans, l'un des chanteurs-auteurs-compositeurs les plus influents de l'histoire de la musique, au même titre que le tandem Lennon-McCartney des Beatles. Mais il semble allergique aux mondanités.

Centenaire de la naissance Mohamed Dib

Une soirée à la hauteur du talent d'un des pères fondateurs de la littérature algérienne d'expression française

Une grande soirée artistique dédiée au centenaire de la naissance du poète et romancier Mohamed Dib, un des pères fondateurs de la littérature algérienne d'expression française, a été animée lundi à Alger, par des ensembles de musique, de danse et de théâtre. Présidée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, la soirée s'est déroulée devant un public relativement nombreux, astreint aux mesures sanitaires strictes de prévention contre le coronavirus. La quarantaine d'instrumentistes de l'Orchestre symphonique de l'Institut national supérieur de musique (Insm), dirigée par le maestro Lotfi Saïdi a ouvert la soirée avec un programme qui a consisté en une suite de grandes œuvres universelles du XVIIIe, XIXe et XX siècles, et une autre de chansons et musique du patrimoine algérien, arrangées en grande partie par Hocine Bouifrou. Le public a pu apprécier les voix présentes et cristallines des sopranes, Sarah Saïdi, Anissa Hadjerssi, Rayane Bensib et Yasmine Tail, ainsi que celles toutes aussi bien étoffées, des ténors Imad Eddine Eddouh, Ahmed Abdelhadi (Hamada) et Massinissa Kaci. La chorale polyphonique "Ranine", dirigée par Wiam Benamar- Benhamouda, a rendu quelques pièces du programme musical, dont l'ode à l'Algérie, montée sur la cantate scénique au ton imposant, "Carmina burana" / ? Fortuna de Carl Orff, et un texte aux accents patriotiques écrit par Rabeh Kadem, qui a suscité une grande émotion chez le public. En rapport avec la thématique de la soirée, les instrumentistes ont interprété la musique composée par Lamine Bechichi (1927-2020), du téléfilm "El Hariq", tiré de, "L'incendie" de Mohamed Dib et réalisé en 1974 par Mustapha Badie (1928-2001). Un hommage a ensuite été rendu par Malika Bendouda à celle qui a incarné le personnage de "Lalla Ayni" dans le téléfilm, "El Hariq", la grande actrice Chafia

Boudraa, qui "n'a pu faire le déplacement", pour des raisons, a expliqué la ministre, relatives aux "restrictions sanitaires imposées". Après la lecture, par la jeune Kaouther Fatmi (12 ans), d'un court extrait de "L'incendie", un montage poétique théâtral intitulé "Dans le sanctuaire de Mohamed Dib", tiré de "l'Aube Ismael" de Dib, mis en scène par Ahmed Rezzag et produit par le Théâtre national Mahieddine Bachtarzi (Tna), a été présenté par une pléiade de comédiens, dont Mohamed Frimehdi, incarnant le rôle de l'auteur, Mourad Oudjit, Nabila Ibrahim et Nesrine Belhadj. La chorégraphe Nouara Idami a, pour sa part, choisi de rester dans le thème de la célébration, en exploitant la marginalisation dont avait souffert Dib, pour parler de celle que subit l'"Artiste" (titre de son œuvre) en Algérie, à travers un groupe de huit danseurs et ballerines qu'elle dirige et un travail conçu et réalisé par la chorégraphe, sur un texte de Moussa Noun, une musique du Trio palestinien "Jobrane", et une idée de Tarek Mirch. Un autre montage théâtral, tiré des récits de, "L'incendie", "Mille hourras pour une gueuse" et "Le métier à tisser", produit par le Théâtre régional de Constantine (TRC) et mis en scène par Karim Boudechiche, a été présenté par six comédiens, dont Hakim Dekkar, qui ont tenu à rendre un autre hommage à Noureddine Bechkri, grand comédien et ancien directeur artistique du TRC. La soirée s'est terminée par la prestation époustouflante de la chorégraphe Khadidja Guemiri et son partenaire Yahia Zakaria Hadj Ahmed, un



duo en feu qui a interprété dans la grâce du mouvement et la beauté du geste, "Hadrhat el hob", conçu et mis en scène par Khadidja Guemiri sur un texte de Bachir Gharib et une musique de la Tunisienne Dorsaf Hamdani. Durant deux heures et demie, le public s'est délecté, appréciant les différentes prestations au programme, soutenues par la projection d'images et de vidéos à l'effigie du romancier mis à l'honneur sur une scène embellie par un éclairage varié aux couleurs vives. En présence de plusieurs membres du gouvernement, Malika Bendouda s'est engagée à mettre à la disposition des écrivains-traducteurs et des scénaristes des "résidences d'écriture pour traduire vers l'Arabe les œuvres de Mohamed Dib qui ne le sont pas encore" et "adapter ses œuvres au cinéma et au théâtre", ainsi qu'"éditer les œuvres littéraires et poétiques de Mohamed Dib, dans des formats de poche".

M.Toumi /Ag

Publication

"Founoun", un nouveau magazine dédié aux créations culturelles et artistiques des jeunes talents

Le ministère de la Culture et des arts vient de lancer "Founoun", un nouveau magazine culturel dédié aux créations des jeunes talents dans les domaines culturels et artistiques. Troisième du genre à être lancé par le ministère de la Culture en 2020, après le magazine culturel "Inzyahat" et "Ladjdar" consacré au patrimoine matériel et immatériel, "Founoun" consacre son premier numéro au Cheb Hasni, le chanteur de raï assassiné en septembre 1994. "Hasni icône de la chanson romantique" est le titre d'un dossier spécial sur cet artiste qui a réussi, en peu de temps, à conquérir un large public dans une conjoncture difficile à la fin des années 90. A 26 ans à peine, Hasni était devenu l'idole d'une jeunesse qui se reconnaissait dans ses chansons. Ce premier numéro fait, par ailleurs, la part belle au théâtre et au cinéma sans

omettre d'autres arts comme la photographie, la musique et la poésie. Il présente également des portraits de jeunes talents révélés dans divers domaines artistiques, à l'instar du jeune metteur en scène de théâtre Okbaoui Cheikh d'Adrar et de la comédienne Wahiba Baali de Tamanrasset, devenue célèbre pour son rôle dans la pièce "Nedjma" du réalisateur Ahmed Ben Aissa. "Founoun" met aussi en lumière des talents prodiges dans d'autres arts comme la musique et le chant en consacrant des pages à de jeunes artistes aspirant à percer dans ces domaines, dont le jeune chanteur, parolier et compositeur Ibrahim Haderbach, également ingénieur de son. Le magazine publie, en outre, des contributions sur la danse à travers le portrait du break dancer Youba Abelfettah, connu des amateurs de cet art tant à l'intérieur qu'à l'étranger, ainsi que sur le

dessin à travers les portraits de l'artiste peintre Medina Brahami et la fan de Manga Dounia Benchiha. Outre des articles consacrés à de jeunes talents prometteurs dans la photographie et la littérature, le premier numéro de "Founoun" traite aussi des arts audiovisuels en présentant l'expérience de la réalisatrice, graphiste et documentaliste Drifa Emmener, qui a lancé "Tahya Cinéma" (Vive le cinéma), une plateforme digitale destinée aux professionnels algériens du septième art. Le lecteur trouvera également un dossier sur les instituts et écoles de la formation artistique en Algérie. L'ONCI assure la supervision générale de ce nouveau magazine, dont le rédacteur en chef est le journaliste et réalisateur, Nabil Hadji, tandis que la ministre de la Culture, Malika Bendouda en est la responsable de la publication.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPT. NUMERO

005001122145636147 BDL

AN12 TEL 02173278

021737128

FAX 021739559

DIVISION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Brentford

Le transfert de Benrahma à West Ham tombe à l'eau

L'international algérien Saïd Benrahma, actuellement en stage avec la sélection nationale en Autriche, ne devrait pas finalement rejoindre le club de West Ham, formation londonienne de Premier League, comme cela avait été annoncé par des médias, a rapporté The Mirror. Selon la même source, et alors que tout semblait ficelé entre les Hammers et Brentford (club de Benrahma), l'accord entre les deux parties serait tombé à l'eau, expliquant que la direction de West Ham a décidé de finalement concentrer tous ses efforts sur Josh King, le Norvégien de Bournemouth, convoité aussi par Crystal Palace. Pourtant, les Hammers auraient formulé une offre intéressante pour l'international algérien de 25 ans dont le nom circulait également du côté de Chelsea, Arsenal et Leeds United lors du dernier mercato, même si son contrat avec Brentford court jusqu'en juin 2022. Le média britannique Sky Sport avait indiqué dimanche que West Ham comptait bien s'offrir les services du natif d'Aïn Temouchent, ajoutant que des discussions seraient en cours entre les deux clubs et un accord était même annoncé pour un montant proche de 32 millions d'euros. Pour sa part, The Athletic avait même avancé que Benrahma est attendu mercredi à Londres pour la traditionnelle visite médicale avant de s'engager officiellement avec West Ham pour un contrat de cinq ans qui devait être signé avant la fin du mercato (interne) en Angleterre, le 16 octobre.

Belaili ne jouera pas à Getafe

Alors que le père de Youcef Belaili, Abdelhafid Belaili qui est aussi son agent, avait déclaré que son fils va s'engager avec le club espagnol de Getafe, le journaliste espagnol de la SER, José David Palacio a démenti cette information. En effet, selon ce journaliste, les responsables de Getafe n'ont pas contacté Belaili et que ce serait impossible pour eux de recruter l'international algérien de 28 ans. Le champion d'Afrique se trouve toujours sans club après avoir résilié son contrat avec Al Ahli Djeddah. Rappelons qu'il vient de rejoindre une grosse agence de joueurs allemande aujourd'hui, il s'agit de Rogon Sport Management qui représente plus de 100 joueurs dont les plus connus sont Roberto Firmino, Thilo Kehrer ou encore Julian Draxler.

UEFA :

Aleksander Ceferin prédit un Euro-2020 avec des spectateurs

Le président de l'UEFA, Aleksander Ceferin, se veut optimiste et imagine que l'Euro-2020, reporté à 2021, se jouera devant des spectateurs et dans toute l'Europe comme prévu, dans une interview mise en ligne. "Pour le moment, nous planifions l'Euro exactement comme nous le souhaitons", dit-il au site allemand Sportschau.de, de la télévision publique ARD, en réponse à une question sur l'accès des supporters aux enceintes sportives des 12 pays retenus pour la compétition du 11 juin au 11 juillet. "Si vous m'aviez demandé en février si j'étais prêt à affronter une pandémie qui met le monde à l'arrêt, je vous aurais pris pour un fou", dit-il. "Mais maintenant, nous sommes bien préparés, nous sommes plus malins et plus forts que l'an dernier, parce que nous savons que tout peut arriver". L'idée de cet Euro international, imaginé par Michel Platini, ne réjouit cependant pas le patron actuel de l'UEFA : "Symboliquement, c'est très joli, mais pour nous ce n'est pas simple, indépendamment de la pandémie. Nous n'en sommes pas très heureux (...) c'est un grand défi, mais je suis certain que l'Euro aura lieu l'an prochain". Sur le plan sanitaire, le dirigeant slovène se félicite en revanche des protocoles mis en place par l'UEFA : "Depuis août, nous avons organisé plus de 420 matches internationaux, je ne parle que des matches UEFA, sans un seul incident notable".

JM ORAN-2022 :

Le COA et le COJM collaborent pour assurer la présence des meilleurs athlètes lors de la 19e édition



Le Comité olympique et sportif algérien (COA) et le Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM) Oran-2022 s'attellent à arrêter une stratégie commune à même de permettre la présence des meilleurs athlètes lors de ce rendez-vous, a annoncé du COJM. A cet effet, une réunion est programmée cette semaine à Alger entre le nouveau président du COA, Abderrahmane Hamad et le directeur général du COJM, Salim Iles, informe-t-on de même source. Les organisateurs de la 19e édition des JM tablent énormément sur l'apport du COA afin de convaincre les comités olympiques des pays participants aux JM d'Oran, au nombre de 25, de se présenter en Algérie avec leurs meilleurs sportifs, souligne-t-on. Il s'agit là de l'un des objectifs que vise le COJM à travers l'organisation des JM, afin de redonner à cet événement sportif régio-

nal sa véritable valeur qu'il a commencé, du reste, à perdre depuis plusieurs éditions, insiste-t-on encore. Le report de l'édition d'Oran à l'an 2022, alors qu'elle était prévue pour l'été 2021, est déjà perçu comme un atout favorable pour les organisateurs, car l'événement ne va désormais pas chevaucher avec les Jeux olympiques qui ont été ajournés à leur tour à l'été 2021 à cause de la pandémie du Covid-19. Cependant, d'autres manifestations sportives internationales sont programmées pour l'été 2022, ce qui pourrait se répercuter négativement sur la qualité des athlètes devant participer aux JM, d'où le recours par le COJM aux services du COA pour l'assister à assurer la présence des meilleurs athlètes étrangers lors des JM d'Oran prévus du 25 juin au 5 juillet 2022. Dans cette optique aussi, les organisateurs de la 19e édition des JM entendent relancer leur

campagne de promotion de l'événement, aussi bien sur le plan national qu'international, après que cette opération ait été sérieusement impactée par la pandémie du Covid-19, a-t-on fait savoir. L'événement méditerranéen, que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire après avoir accueilli à Alger l'édition de 1975, est au centre des intérêts des plus hautes autorités du pays. Le dossier a d'ailleurs été au menu d'une réunion présidée dernièrement par le Président de la République Abdelmadjid Tebboune qui a donné des instructions fermes aux parties concernées pour accélérer les préparatifs des JM et lever toutes les contraintes pouvant entacher la bonne organisation de ce rendez-vous. La réunion a permis "d'injecter un nouveau souffle" à la préparation des JM-2022, se félicite-t-on du côté du COJM.

Bessa N

Qualification CAN U20 : Les Algériens en stage à Alger

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U-20) effectuée à partir d'aujourd'hui un nouveau stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), dans le cadre de sa préparation aux qualifications de la CAN-2021. En prévision de ce second stage qui s'étalera jusqu'au 26 octobre, le staff technique, conduit par le sélectionneur Saber Bensmain, a convoqué 30 joueurs, dont huit du CR Belouizdad et six du Paradou AC, soit les deux clubs les plus représentés. Un premier regroupement des U-20 s'était déroulé du 25 septembre au 10 octobre à Sidi-Moussa, après six mois d'inactivité causés par la pandémie de coronavirus (Covid-19). Ces stages entrent dans le

cadre de la préparation du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) en Tunisie, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021) de la catégorie en Mauritanie, du 16 février au 4 mars prochains.

Liste des joueurs :

Gardiens de but : Maâchou Redouane (CR Belouizdad), Boudiaf Idris (ES Sétif), Ramdane Abdelatif (JS Kabylie), Yacoubi Mohamed Elamine (MC Alger)

Joueurs de champ :

Bekkouche Chamseddine, Belkhir Mohamed Islam, Azzi Mohamed, Bel-

haidja Mounir, Benaid Nacer Merrouane, Kerrache Mohiédine, Bouras Akram (CRB), Hamidi Mohamed Réda, Bara Khalil, Titraoui Yacine, Dadda Miloud Abdessalem, Mancor Abdeldjalil, Boukerma Mohamed (Paradou AC), Tamimi Abdelkader, Khaldi Zakaria, Belloumi Mohamed Bachir (MC Oran), Nechat Djabri Farès, Arfi Hodeifa (JSK), Berkat Oussama (CA Batna), Rahmani Aymene, Neche Houssein (MCA), Bouchanene Aïmene (USM Alger), Bekrar Mounsef (ESS), Saber Abderraouf (HB Chelghoum Laïd), Djelloul Abbou M'hamed (RC Relizane), Bendouma Abdellah (USM Bel-Abbès).

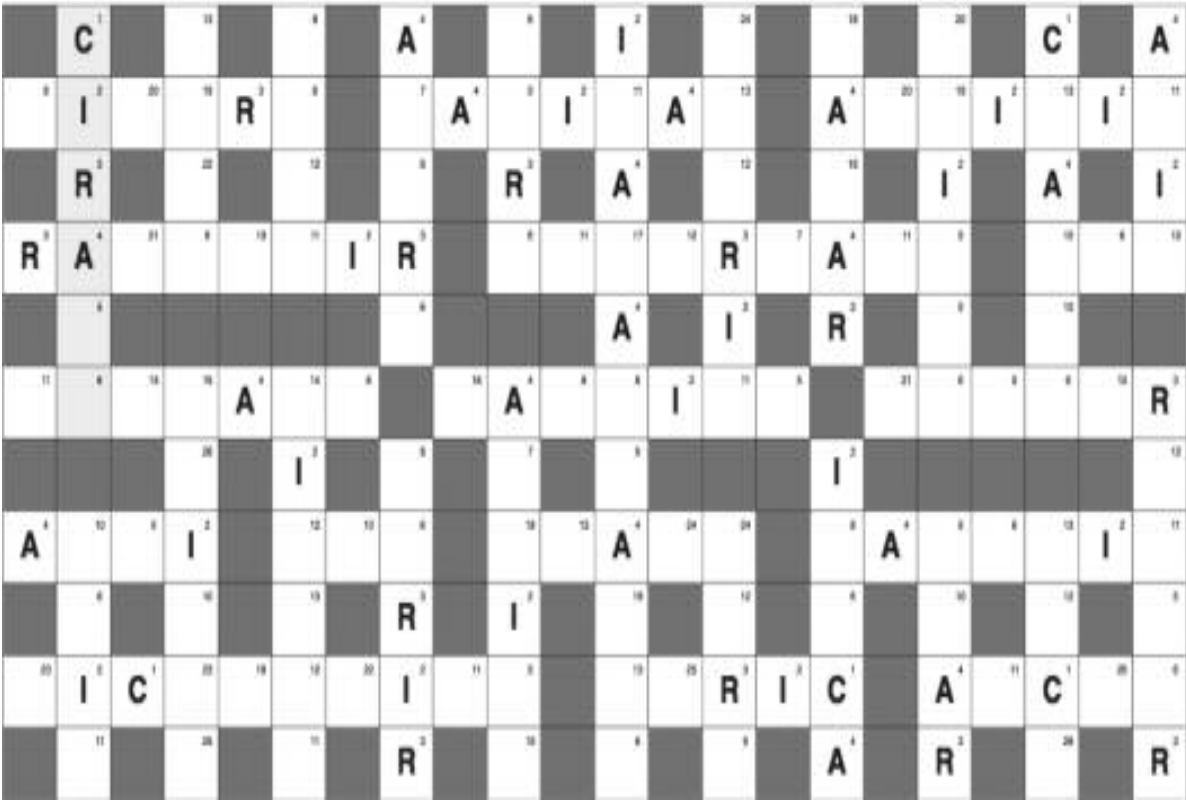
Ligue 1 : JS Kabylie : L'ancien président Mohand Chérif Hannachi hospitalisé

L'ancien joueur, dirigeant et président de la JS Kabylie, Mohand Chérif Hannachi, est hospitalisé au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha Pacha, où il est pris en charge pour des troubles neurologiques. Avant son transfert à Alger, l'ancien patron de la formation kabyle de 1993 à 2017 a séjourné au service de neurologie du sanatorium de Sidi Belloua, situé sur les hauteurs de la ville de Tizi Ouzou, puis au service de gastro-entérologie au CHU Nedir Mohamed. Agé de 70 ans, Mohand Chérif Hannachi a eu un parcours remarquable au sein de la formation de la capitale du Djurdjura

en tant que joueur avant d'être désigné à la tête du club au début des années 1990. Il faut savoir que le dirigeant peut s'enorgueillir d'un riche palmarès : dix titres à l'échelle nationale et continentale, quatre championnats d'Algérie (1995, 2004, 2006 et 2008), une Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe en 1995 ainsi que trois Coupes de la CAF consécutives (2000, 2001, 2002) et deux coupes d'Algérie. En août 2017, Mohand Chérif Hannachi a été démis de ses fonctions après 24 ans de règne, et ce, suite au retrait de confiance décidé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration de la JS Kabylie. «Suite à l'hos-

pitalisation de l'ancien joueur, dirigeant et président du club, Mohand Chérif Hannachi, toute la grande famille de la JSK lui souhaite un prompt rétablissement et un retour rapide parmi les siens, tout comme elle l'assure de sa pleine solidarité et de soutien. Longue vie à lui», compatit la direction de la JS Kabylie dans un message posté hier sur son site officiel. La Fédération algérienne de football mais aussi la JS Saoura, l'USM Bel Abbès, l'USM Alger en plus de très nombreux internautes ont tous souhaité le rétablissement à l'ancien président de la JSK afin qu'il puisse retrouver de nouveau la joie familiale.

Mots codés

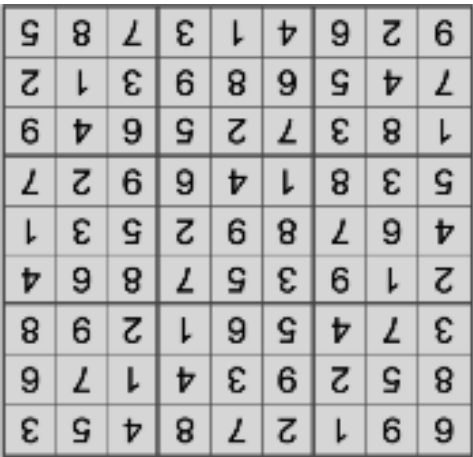
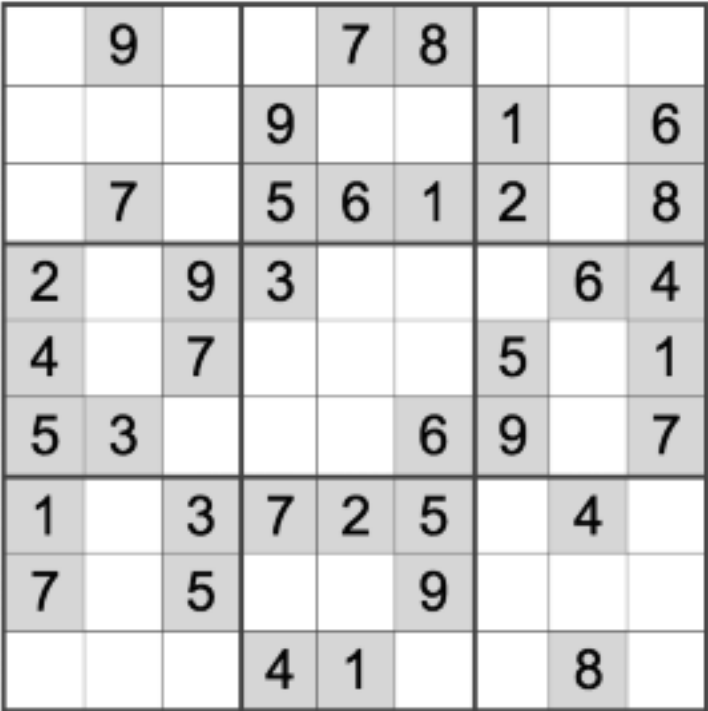


Mots mélangés

ABRIBUS ALPGE
ASPERGER ATTRAPE
BORDURE BRUMEUX
BUEE CLIMAT
DEBARRAS DEROUTE
FOLATRE FORTICHE
GIGOTER GRATTE
GRENADINE
JOBARD LARMOYANT
LASER LEURRE
MILLIARD NOTARIAT
OMBLE PARADE
PARTERRE PERMIS
PHRYGIEN PYGMEE
QUADRILLE
REPARABLE ROUBLARD
SABORD

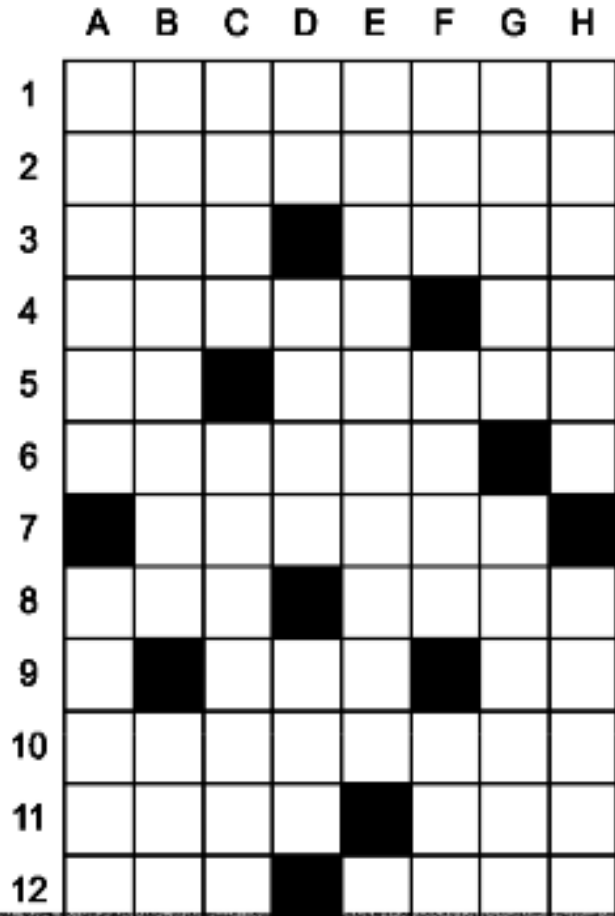


Sudoku



Solution
sudoku

Mots croisés



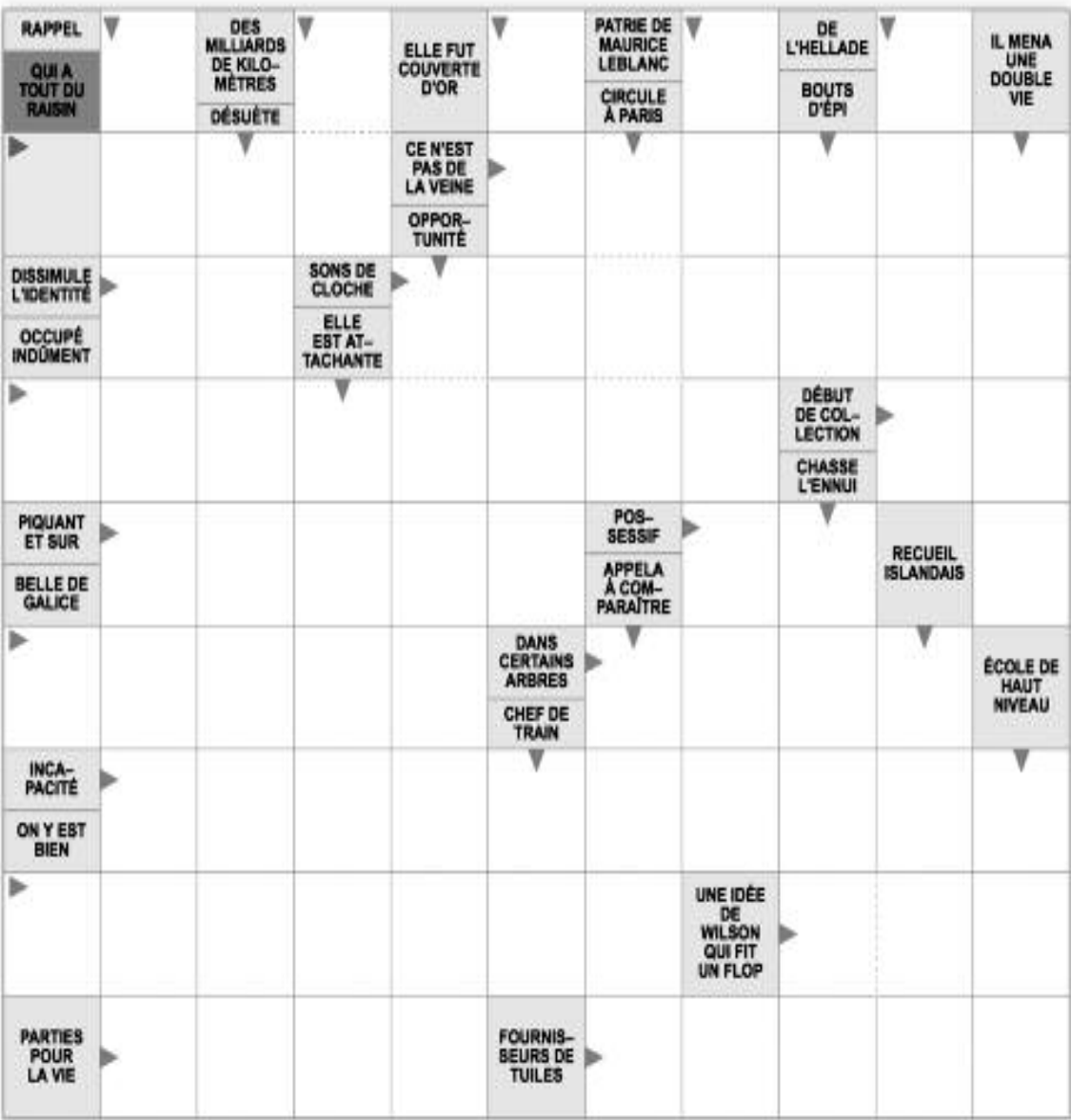
HORIZONTALEMENT :

1. Paresser au soleil. 2. Frappe durement celui à qui il est jeté. 3. Pas n'importe où. Menât à l'épuisement. 4. Matière de jean. Mot plein de caprice. 5. Erbium symbolisé. Canot très rapide. 6. Fouille du regard. 7. Guide des Soviétiques. 8. Marin des marais. Composition de plâtre. 9. Imagerie nucléaire. Jeu de pions chinois. 10. Glousser comme une poule. 11. Hausse des cours. Sont en possession. 12. Point gagnant. Un prince en exil.

VERTICALEMENT :

A. Pas jolies jolies ! Spécialité niçoise. B. Cerné de toutes parts. Il ne suit pas la flèche. C. Sans un poil blanc. Ou c'est sacré ou sans valeur... D. Abréviation de l'astate. Passage franco-espagnol. Ce peut être une impasse. E. Douleur chronique. F. On les jette par jeu. Un petit morceau d'euro. Il monte en cas de scène. G. Coule de source. Prénom masculin. H. Temps après l'heure dite. Citadelle corse

Mots fléchés



Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Coronavirus 174 nouveaux cas, 110 guérisons et 9 décès les dernières 24 heures

Cent soixante-quatorze (174) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 110 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 53 399 dont 174 nouveaux cas, soit ... cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1818 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 37492, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 21 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 22 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 38 patients



sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et

respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Levée de l'immunité parlementaire de Mohcine Belabbas et Abdelkader Ouali : Séance plénière à huis clos le 20 octobre

Le bureau de l'APN a annoncé mardi la tenue, le 20 octobre prochain, d'une session plénière à huis clos pour l'organisation du vote sur la levée de l'immunité parlementaire des deux députés, Mohcine Belabbas (RCD) et Abdelkader Ouali (FLN). La décision d'une plénière à huis clos le 20 octobre est prise, sur la base du rapport de la Commission des Affaires juridiques et Administratives faisant référence à la demande du ministère de la Justice de lever l'immunité de ces deux députés. Pour rappel, Abdelkader Ouali, député FLN de Mostaganem et ancien ministre s'est présenté devant la commission des Affaires juridiques qui l'a auditionné, mais



il a refusé de renoncer à son immunité parlementaire. Mohcine Belabbas, pour sa part, a refusé de se présenter devant la dite

commission, exprimant néanmoins sa disponibilité à répondre volontiers à la convocation de la Justice.

Lors d'un entretien téléphonique entre les deux chefs d'Etat L'Algérie salue l'organisation par la Tunisie du dialogue inter-libyen

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a évoqué avec son homologue tunisien Kaïs Saïed la situation en Libye et salué l'organisation par la Tunisie du dialogue inter-libyen prévu début novembre prochain. « Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi, un appel téléphonique de la part de son homologue tunisien, Kaïs Saïed, avec lequel il a évoqué les relations bilatérales et les derniers développements au niveau régional, notamment le dossier libyen », a indiqué un communiqué de la Présidence. Lors de cet entretien téléphonique le président Abdelmadjid Tebboune « a réaffirmé la position claire et inébranlable de l'Algérie vis-à-vis de la crise libyenne, laquelle prône une solution pacifique et politique

émanant de la volonté du peuple libyen frère », a ajouté le communiqué émanant d'El Mouradia. « A cette occasion, le président de la République a salué l'organisation par la Tunisie du dialogue inter-libyen sous l'égide de l'ONU, prévu en novembre prochain », a renchéri la même source. La présidence de la République tunisienne a souligné, de son côté, dans un communiqué que « Le président de la République Kaïs Saïed, a eu un entretien téléphonique, ce lundi 12 octobre 2020, avec son homologue algérien Abdelmadjid Tebboune qui a porté sur les relations bilatérales de manière générale et sur la situation en Libye en particulier ». « Une occasion pour le président algérien, de faire part de sa satisfaction de la tenue en Tunisie du dialogue inter-libyen,

prévu au début du mois de novembre prochain et qui se déroulera sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Il a, par ailleurs, affirmé que son pays se tiendra toujours aux côtés de la Tunisie », selon le communiqué émanant du palais de Carthage. « De son côté, le chef de l'Etat a exprimé sa reconnaissance et sa gratitude envers l'Algérie pour ses positions inébranlables », soulignant que « la coordination avec les frères algériens demeure parmi les constantes de la diplomatie tunisienne », peut-on lire dans ce communiqué, ajoutant que « Les deux parties ont évoqué la prochaine visite du président algérien en Tunisie, prévue après la mise en place de la nouvelle constitution algérienne, à l'issue d'un référendum qui sera organisé le 1er novembre ».

Le point sur la pandémie : Laisser le virus circuler pour accéder à l'immunité collective n'est pas envisageable pour l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé a jugé lundi inenvisageable de laisser le Covid-19 circuler librement dans la société pour que la population accède, comme certains l'ont suggéré, à l'immunité collective. « Jamais dans l'histoire de la santé publique, l'immunité collective n'a été utilisée comme stratégie pour répondre à une épidémie, et encore moins à une pandémie. C'est scientifiquement et éthiquement problématique », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Plus de 1,07 million de morts

La pandémie a fait au moins 1.077.849 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles lundi. Plus de 37,5 millions de cas d'infection ont été diagnostiqués. Les États-Unis sont le pays le plus touché avec 214.776 décès, suivi par le Brésil (150.689), l'Inde (109.150), le Mexique (83.781) et le Royaume-Uni (42.825).

Suspension de l'essai du vaccin de Johnson & Johnson :

Le groupe pharmaceutique Johnson & Johnson a annoncé lundi la suspension de son essai clinique d'un vaccin contre le Covid-19, l'un des participants étant tombé malade. « Nous avons interrompu temporairement le dosage supplémentaire dans tous nos essais cliniques d'un vaccin expérimental contre le Covid-19, y compris l'ensemble de l'essai de phase 3, en raison d'une maladie inexpliquée chez un participant », a déclaré le groupe.

Suisse, examen d'autorisation du vaccin d'Aztra Zeneca :

L'autorité suisse du médicament, Swissmedic, a annoncé mardi qu'elle étudiait la demande d'autorisation du vaccin contre le Covid-19 développé par Astra Zeneca et l'université

d'Oxford.

Donald Trump en campagne: négatif et « en pleine forme » :

Le médecin de la Maison Blanche, Sean Conley, a annoncé lundi que Donald Trump avait été testé négatif au Covid-19 « plusieurs jours de suite » en utilisant un test rapide. Privé de déplacement pendant dix jours par le Covid-19, le président américain a retrouvé les estrades de campagne en Floride, assurant être en « pleine forme » à 22 jours de l'élection qui l'opposera à Joe Biden.

L'Angleterre ferme les pubs à Liverpool :

Pour « écraser partout où il apparaît » le nouveau coronavirus qui revient en force et menace de déborder les services de santé, le Premier ministre britannique Boris Johnson a annoncé lundi fermer les pubs à Liverpool et réactiver trois hôpitaux de campagne mis en place au printemps.

En France, « deuxième vague forte » :

La France est « dans une deuxième vague forte » de l'épidémie et « il ne peut plus y avoir de relâchement », a déclaré le Premier ministre français, sans exclure si nécessaire des reconfinements localisés. « Un reconfinement général », dont « les conséquences sont absolument dramatiques », « doit être par tous moyens évité », a précisé Jean Castex.

La Chine dépiste une métropole entière :

La Chine menait lundi une campagne massive de dépistage de la métropole de Qingdao (Est) après la découverte de six cas. Les neuf millions d'habitants de la métropole seront soumis à ces tests dans les cinq jours. Selon les autorités sanitaires locales, toutes les personnes contaminées semblent avoir un lien avec un hôpital de la ville qui traite des patients du Covid-19.

Aux Etats-Unis, 5e cas de réinfection :

Un Américain a attrapé deux fois le Covid-19 à un mois et demi d'intervalle et la deuxième infection était plus sévère que la première, selon une étude parue mardi dans la revue médicale The Lancet Infectious Diseases, qui détaille ce cas de réinfection, l'un des cinq recensés jusque-là dans le monde.